

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le capitalisme autoritaire, par Henri de Man. — La France (Chronique de l'étranger). — Les opérations sur or aux guichets de la Banque Nationale de Belgique. — Statistiques.

LE CAPITALISME AUTORITAIRE

par Henri de Man

professeur à l'Université de Francfort-sur-le-Mein

La crise économique mondiale — j'ai essayé de le montrer dans un article précédent (1) — a ravivé partout les préoccupations doctrinales qui visent à la critique du capitalisme. La foison d'ouvrages récents qui en résulte démontre, d'une part, que les socialistes ne sont plus seuls à se livrer à cette critique ; mais, d'autre part, la diversité des points de vue nationaux, même parmi les économistes socialistes, montre qu'au lieu de porter comme naguère sur une notion générale abstraite, cette critique envisage dans chaque pays un ordre concret différent. Les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, la Belgique, sont des pays à économie capitaliste ; et, cependant, il y a là autant de capitalismes différents que de nations.

Dans chaque pays, la critique de l'ordre économique existant vise des aspects particuliers, à tel point qu'elle emprunte généralement les modèles de ce qu'elle préconise à des particularités qu'elle estime caractéristiques d'un capitalisme étranger. Ainsi, en Allemagne, on reproche au capitalisme de manquer de libéralisme anglais, en Angleterre, de manquer d'efficacité américaine, en France, d'initiative belge, et ainsi de suite. Et, chose caractéristique, cette façon de voir se reflète aussi dans l'attitude des théoriciens socialistes. A mesure que leur critique se concrétise, elle apprend, sans aucunement négliger les caractéristiques communes du système, à l'envisager sous les traits d'une très grande diversité de types nationaux et historiques différents.

A y bien réfléchir — et cette réflexion a son utilité — on aperçoit qu'en un certain sens, « le » capitalisme n'a jamais existé. Je veux dire par là que jamais, dans aucun pays, le régime économique existant n'a réellement correspondu à l'ordre que les théoriciens du capi-

talisme — qu'ils fussent partisans ou adversaires — ont conçu comme tel.

Les grands théoriciens optimistes du capitalisme naissant, les pères de l'économie libérale classique, les Quesnay, les Adam Smith, les Ricardo, ont basé leur notion de l'économie moderne sur le principe de la libre concurrence des individus. C'est elle, et elle seule, qui devait réaliser, par l'harmonie des intérêts et l'accroissement de la productivité du travail, le bien général. Cette conception, soit dit entre parenthèses, ne manquait ni de logique intellectuelle, ni de grandiose inspiration morale. Seuls des démagogues ou des ignorants peuvent voir dans les économistes de la période classique de vulgaires apologistes à la solde d'intérêts privés ou de classe. Ils croyaient en toute sincérité que l'ordre capitaliste qu'ils voyaient naître mettrait fin aux différences de classe et égaliserait tous les intérêts. Ils étaient inspirés par une foi profonde — d'origine déiste même chez les plus anciens, comme Quesnay et Smith — en la raison des individus libres, en la coïncidence prédéterminée entre l'harmonie des intérêts bien entendus et le plan d'un créateur doué de raison suprême. On trouve chez eux, à l'origine, le même souffle d'enthousiasme humanitaire que chez les révolutionnaires qui ont essayé de réaliser la promesse de liberté, d'égalité et de fraternité, annoncée par la Déclaration des Droits de l'Homme.

Il est fort probable que s'ils pouvaient revenir, ils se refuseraient à reconnaître dans la société actuelle la réalisation de leur conception doctrinale. Et il est tout aussi probable que la même acuité de perception qui leur a permis d'analyser la réalité de leur époque les amènerait à reconnaître les causes de cette différence. C'est que les individus libres et égaux qu'ils présupposaient n'ont jamais existé. L'ordre nouveau, qui s'est établi sur les ruines de l'ancien régime féodal et absolutiste, n'a pas trouvé comme point de dé-

(1) « Bulletin », V^e année, vol. II, n° 10.

part une société atomisée en individus, mais bien une hiérarchie sociale, économique et politique, héritage du système des états de naissance. Il y a eu, dès le début, handicap en faveur de ceux qui détenaient héréditairement des propriétés, des privilèges sociaux, un niveau supérieur d'éducation et de considération. Les états de l'ancien régime se sont graduellement transformés en classes, et l'aristocratie de l'argent a, petit à petit, pris la place de l'aristocratie de l'épée.

Karl Marx s'en est bien rendu compte quand il écrivit, dans la préface du *Capital* (en 1867) :

« Ce qui nous tourmente, ce n'est pas seulement le développement de la production capitaliste, mais aussi son manque de développement. A côté des déficiences contemporaines, nous souffrons de toute une série de déficiences héritées, qui résultent de ce que des modes de production archaïques et surannés continuent leur végétation, avec leur suite de situations sociales et politiques opposées aux exigences de notre époque. Nous ne souffrons pas seulement par les vivants, mais aussi par les morts. Le mort saisit le vif ! »

Cependant, Marx aussi a basé sa conception du « mode capitaliste de production » sur des abstractions qui négligent une grosse partie de ces rudiments héréditaires. Son « capitalisme » constitue, comme l'a très bien dit le grand sociologue allemand que fut Max Weber, un « type idéalement pur », mais non point une réalité concrète. Cela n'apparaît nulle part plus clairement que dans sa théorie de la valeur et de la plus-value.

Pour réduire la valeur à une quantité mesurable en temps de travail, Marx a éliminé les considérations concrètes des prix, de l'utilité, de la fluctuation de la demande et a pris comme pierre angulaire de sa théorie la notion, abstraite s'il en fut, du « temps de travail socialement nécessaire ». De même, il a fait abstraction — du moins dans le livre du *Capital* où il établit la théorie de l'exploitation — des fonctions techniques des employeurs en tant que directeurs de production. Ainsi, il a fait, d'une part, du « capitaliste » une entité qui combine les fonctions de la propriété des moyens de production avec celles de « l'achat de force de travail », mais il a traité, d'autre part, cet être schématique comme s'il ne contribuait par aucune fonction technique à la création de la valeur. Quand, à la fin de son œuvre, Marx a fait entrer en ligne de compte cet aspect de l'activité de l'employeur, il s'est buté aux notions qu'il avait précédemment établies en le négligeant, et par conséquent il s'est enchevêtré dans des contradictions qu'aucun de ses disciples n'est parvenu à résoudre d'une façon satisfaisante. Notion abstraite, aussi, que ce « travail simple », mesurable par sa seule durée, dont Marx s'est servi pour esquiver le fait, incompatible avec son hypothèse, des différences de valeur selon le degré de qualification professionnelle. « Type idéalement pur », encore, que ce concept des « frais de production de la force de travail » que Marx a vainement essayé d'utiliser en constante économique virtuellement indépendante des élé-

ments « historiques » et « moraux » qui font varier le niveau des besoins.

Tout cela n'a pas empêché Marx de saisir mieux que tous ses prédécesseurs ce qui constitue l'essence du mode capitaliste de production. Mais pour faire précisément cette abstraction de quintessence qu'exige l'analyse théorique, il a dû réduire le capitalisme à un « type », c'est-à-dire à un ensemble de caractéristiques générales et abstraites, exprimable en formules algébriques. Il est vrai que, dans ses écrits historiques et politiques, il s'est très heureusement départi du simplisme par trop « noir et blanc » de ses analyses purement économiques, et qu'il y a montré un sens étonnamment perspicace de la diversité des relations sociales et de la complication des antagonismes de classe. Mais il n'en reste pas moins vrai que la notion du capitalisme popularisée par les parties du *Capital* publiées de son vivant est un schéma plutôt qu'un tableau.

Ce schéma pessimiste était aussi nécessaire que le schéma optimiste des économistes classiques, car, en opposant à leur théorie de l'harmonie une théorie des contradictions économiques et des antagonismes sociaux, il a mis en lumière une partie tout à fait essentielle de la réalité. Il a permis, surtout, de bien saisir ce qui distingue le système capitaliste de tous les systèmes précédents, et de comprendre en vertu de quelles tendances propres il est appelé lui-même à se modifier, à devenir suranné et à préparer les fondements techniques et économiques d'un ordre ultérieur. N'empêche qu'on peut dire que le capitalisme pur de Marx, qui absorbe l'individu dans la classe, n'a jamais existé, pas plus que le capitalisme pur de Smith, qui résorbe la classe dans l'individu. L'un et l'autre constituent des concepts grâce auxquels on peut mieux reconnaître certains aspects essentiels de la réalité vivante et fluctuante; rien de moins, mais aussi rien de plus.

Dans toute économie capitaliste existante, le jeu de la concurrence individuelle, présumée par tous les théoriciens du système, est entravé par des puissances sociales collectives que l'on peut considérer, pour une part, comme des survivances du régime féodal, et, pour l'autre part, comme des embryons d'institutions socialistes.

Dans le domaine économique, la principale survivance féodale est le caractère monopoliste d'une grande partie de la propriété terrienne. Le sociologue allemand Franz Oppenheimer a eu le grand mérite de le démontrer. Ce qu'il appelle la *Bodensperre* — le fait du sol européen approprié en vertu de droits héréditaires et donc virtuellement soustrait aux lois qui régissent la libre circulation et appropriation des biens mobiliers — explique sans aucun doute, pour une large part, la rigidité de la structure sociale de l'Europe, si contraire à l'hypothèse libérale de l'égalité du point de départ. On s'en aperçoit mieux en Angleterre et en Allemagne qu'en Belgique et en France, et mieux dans

l'Allemagne du Nord-Est que dans l'Allemagne du Sud-Ouest. Mais dans l'ensemble, la grande différence sociologique entre l'Europe et les Etats-Unis, par exemple, qui explique pourquoi l'Amérique n'a pas encore de socialisme ouvrier, réside en ce que, jusque tout récemment, la terre gratuite ou à très bon marché y permettait l'ascension sociale individuelle par la colonisation intérieure.

Un autre legs de l'ancien régime qui fait entrave au libéralisme, c'est la survivance de l'état bureaucratique et militaire. Ici aussi, l'importance sociale et économique de ce phénomène s'accroît à mesure que l'on tourne le regard de l'Ouest de l'Europe vers l'Est. Mais il n'est pas besoin de choisir l'exemple extrême de la Russie, passée sans transition de l'étatisme tsariste à l'étatisme soviétique, pour l'illustrer. L'Allemagne, pays-type du capitalisme autoritaire, démontre le rôle essentiel de l'Etat dans l'organisation du capitalisme en une hiérarchie des classes opposée à l'idéal individualiste. La bureaucratization de l'industrie allemande, le protectionnisme agrarien, la rigidité des méthodes allemandes de domination sociale, le lourd corporatisme des procédés psychologiques en vigueur, tout cela ne peut s'expliquer que par le fait que le capitalisme allemand s'est développé, rapidement mais récemment, dans un pays resté semi-absolutiste et quasi-féodal jusqu'en 1918.

Pour comprendre l'Allemagne — celle d'aujourd'hui comme celle de Guillaume II — il faut tenir compte de ce qu'elle n'a été atteinte effectivement qu'en 1918 par la vague des révolutions démocratiques qui a commencé aux Pays-Bas au XVI^e siècle, en Angleterre au XVII^e siècle, en France au XVIII^e siècle. Jusqu'en 1918, la bourgeoisie allemande s'est laissée gouverner par une classe féodale, militaire et bureaucratique, parce qu'elle bénéficiait du régime d'ordre et d'autorité sociale que cette classe maintenait grâce à son prestige héréditaire. Le militarisme allemand d'avant-guerre a été l'école de commandement pour les chefs d'industrie, l'école de subordination pour les masses ouvrières. Les relations entre directeurs, contre-maîtres et ouvriers transposaient sur le plan civil les relations entre officiers, sous-officiers et soldats.

Mais c'est surtout quand on considère les survivances psychologiques du féodalisme dans les mœurs et traditions que l'on comprend en quoi l'appellation de capitalisme autoritaire est particulièrement justifiée dans un pays comme l'Allemagne. L'esprit de caste, ancré dans la hiérarchie féodale des Etats sociaux héréditaires, y est resté le fondement de l'esprit de classe issu des différences de fortune, de fonction et d'éducation dans le régime capitaliste. Il se manifeste, depuis Bismarck, jusque dans la protection légale accordée aux travailleurs. Car, à l'origine, les lois d'assurances sociales étaient conçues comme une protection patriarcale accordée par l'Etat à une catégorie sociale héréditairement inférieure; et c'est d'être ainsi constitués en caste par le pouvoir que les ouvriers allemands se sont considérés comme une classe avant qu'ils n'aient

donné à cette conscience de classe une orientation marxiste.

A tous ces points de vue, il y a de telles différences d'un pays à l'autre que l'on peut tirer grand profit de distinctions théoriques comme celles que M. J. Bonn, dans son ouvrage déjà cité sur « le destin du capitalisme allemand », fait entre le capitalisme autoritaire allemand et le capitalisme libéral de l'Europe occidentale. On pourrait même nuancer encore ces distinctions, par exemple en sous-divisant le capitalisme libéral en trois types essentiels : classique (c'est-à-dire fondé sur le libre-échange et la démocratie parlementaire) comme en Angleterre, colonisateur (c'est-à-dire conditionné par l'égalité originelle de colons immigrés) comme en Amérique, thésaurisateur (c'est-à-dire issu d'une bourgeoisie antérieure à l'industrialisme) comme en France.

Mais je voudrais me borner, pour l'instant, à parler de la très instructive analyse que le professeur Bonn a faite, dans sa critique du capitalisme allemand, de l'économie autoritaire. Car cette analyse ne présente pas qu'un intérêt sociologique et psychologique; elle contribue aussi à l'explication de la situation économique du pays européen le plus fortement frappé par la crise actuelle.

L'autoritarisme qui, selon Bonn, caractérise le gros capitalisme allemand, se manifeste en premier lieu par ce qu'il utilisa, pour ses intérêts économiques, le système de subordination des classes légué par l'ancien régime. Au point de vue proprement économique, il est par essence monopoliste. Il ne s'est jamais débarrassé de la mentalité du système corporatif et de la hiérarchie des états sociaux privilégiés. Il a une aversion profonde pour la libre concurrence qui se manifeste dans le commerce. Il juge le commerce un peu comme le Moyen Age, qui le considérait comme parasitaire. Pour lui, comme pour le Moyen Age, le processus physique et technique de la production et de l'organisation seul a de la dignité. Son idéal, c'est « l'économie sans risques ».

Cette mentalité se trahit notamment dans l'attitude à l'égard du client. L'idéal du grand industriel allemand est une « économie sans clients », la production portée à un maximum d'efficacité, mais sans égard aux besoins de consommation. La conception médiévale se retrouve encore ici : « le consommateur a, tout au plus, le droit de satisfaire des besoins fixés par d'anciennes traditions; il a le devoir d'accorder sa clientèle aux industries anciennement établies. Il n'a certainement pas le droit de changer sa façon de vivre si cela fait du tort à leur prospérité. Il doit manger du pain de seigle et le payer fort cher, parce que les propriétaires de champs de seigle ont droit à des rentes. »

Par corollaire, le protectionnisme prend la place du libre-échange. On maudit l'Etat à l'aide de formules pseudo-manchestériennes, quand l'Etat fait des lois sociales; mais on l'élève aux nues quand il entrave la concurrence étrangère aux frais des consommateurs. Posséder, c'est commander; tandis que, pour le capita-

liste anglais, les ouvriers sont des « hands », des producteurs dont on achète le travail, l'Allemand emprunte ses expressions de « Leute » ou « Kerls » au hobereau qui commande ses « gens » : d'où, l'impossibilité foncière de s'accommoder du nouveau régime démocratique, qu'on subit maussadement aussi longtemps que l'on y est contraint par le malheur des temps.

De même, le capitalisme allemand est réfractaire à l'idée que de hauts salaires peuvent être un avantage économique, parce qu'il y voit une atteinte à la subordination d'une classe destinée à rester pauvre. Il se refuse donc, dit Bonn, à payer la prime d'assurance du régime capitaliste, qui doit consister, ou bien en hauts salaires qui développent la puissance d'achat, ou bien en hautes charges d'assurances sociales qui entravent la paupérisation : « en voulant faire l'économie des charges sociales sans les rendre superflues par de hauts salaires, il organise la véritable « armée rouge » parmi l'armée de réserve des chômeurs ». Dans l'administration intérieure des entreprises, même croyance à la mission suprême du commandement : la fonction directrice, qui devrait s'exercer en vertu d'un mandat des actionnaires, est devenue une propriété, un legs en quelque sorte de droit divin, et l'actionnaire prend sa place parmi les « embêteurs » de toutes les démocraties, à peine au-dessus du secrétaire de syndicat et du délégué ouvrier.

A ce tableau, Bonn oppose une conception du capitalisme libéral, fortement influencée par l'exemple anglais. Il est disciple de Brentano — l'un des rares sociologues libéraux que l'Allemagne ait jamais eus — et n'a guère de sympathies pour le collectivisme. Mais il est clair qu'à tout prendre, il préférerait la socialisation au néo-féodalisme ; et, en tout cas, il reproche à celui-ci de s'acheminer vers la catastrophe, de provoquer des réactions sociales qui pourraient bien ne pas laisser d'autre issue que l'expropriation. En d'autres termes, il croit que le capitalisme ne peut rester viable que dans la mesure où il restera libéral. Le capitalisme libéral est, à ses yeux, celui qui, par le développement continu de la productivité et la réduction continue des prix, profite à des couches sans cesse plus étendues de la population, et, par le libre-échange, la démocratie et l'instruction générale, enlève toute entrave à l'ascension sociale des individus. Car « le capitalisme présuppose la distribution inégale des biens » ; mais « il ne sera toléré que s'il augmente sans cesse le nombre de ses usagers ».

* * *

La thèse essentielle de Bonn est donc que « le sort du capitalisme allemand est entre de mauvaises mains », à cause surtout de l'impossibilité économique d'un capitalisme qui, par la compression systématique des salaires et l'élimination des revenus moyens, tend vers une économie sans acheteurs.

L'élimination rapide des classes moyennes est certes l'un des traits les plus frappants de la situation allemande actuelle, et explique, pour une grande part, les bouleversements politiques qui ont récemment tant

ému l'opinion étrangère. Il vaut la peine de montrer par quels côtés ce phénomène se rattache au caractère autoritaire du capitalisme allemand.

La revue *Die Tat*, que publie l'éditeur Diederichs, a doublé son tirage depuis qu'elle publie les articles économiques signés Ferdinand Fried. Ce sont de virulentes critiques sociales, bourrées de faits et de chiffres, qui trahissent une connaissance très intime du monde berlinois des affaires ; le pseudonyme de Fried cache évidemment une personnalité « nourrie dans le sérail ».

Dans un de ses derniers articles, Fried analyse, à l'aide de statistiques des salaires et traitements, la structure sociale d'une grande entreprise de l'industrie électrotechnique, dont le nom importe d'autant moins qu'on peut la considérer comme typique des grandes entreprises allemandes en général. Elle se décompose en trois groupes d'importance numérique très inégale : 25 directeurs, environ 10.000 employés et 100.000 ouvriers. Les revenus des 25 directeurs (traitements, tantièmes et autres participations) varient entre 350.000 marks et un million par an ; ensemble, ils gagnent 12 1/2 millions, soit en moyenne un demi-million chacun. Le revenu moyen des employés est de 2.500 marks par an, soit au total 25 millions : 10.000 personnes réunies gagnent donc le double de ce que gagnent 25. Il est vrai que l'on vient de congédier 1.000 de ces employés par mesure d'économie. Un membre du conseil d'administration, en même temps directeur d'un département, s'est déclaré disposé à renoncer à 10 p. c. de son traitement, si l'on retirait le préavis donné à un dixième du personnel de son département. Il est, paraît-il, resté seul de son opinion. Par contre, la presse berlinoise s'intéresse beaucoup pour un lac artificiel que l'un des chefs à un million de revenus fait construire dans son parc, et pour un « pavillon de musique » qu'un autre chef à revenu équivalent a fait bâtir, à côté de son bassin de natation privé, pour qu'il puisse s'y livrer à son passe-temps favori : diriger — à ses frais bien entendu — l'orchestre symphonique le plus célèbre de l'Allemagne et peut-être du monde entier.

Evidemment, de pareilles situations, de notoriété presque aussi publique que le renvoi de 10 p. c. des employés dans l'industrie métallurgique berlinoise, la réduction de 8 p. c. sur les salaires ouvriers et les 3 millions de chômeurs allemands, n'ont pas besoin d'être utilisés par des démagogues pour nourrir le ressentiment anticapitaliste qui se manifeste jusque dans le fascisme petit-bourgeois. Je ne veux appeler l'attention ici que sur un trait particulièrement caractéristique de la grosse industrie allemande en général : entre les revenus directoriaux d'un demi-million en moyenne et les revenus d'employés (ou d'ouvriers) de 2.500 marks en moyenne, il n'y a rien ou presque rien. Dans la nouvelle hiérarchie vers laquelle s'achemine le féodalisme industriel, il n'y a plus de classe moyenne, plus d'intermédiaires entre le luxe et la misère.

Le même Ferdinand Fried a établi à ce sujet, à l'aide des statistiques officielles, des comparaisons très

instructives entre la structure sociale de l'Allemagne et celle de l'Angleterre. En voici le résultat global :

Sur 65 millions d'Allemands, 32 1/2 millions exercent un métier ou une profession; 90 p. c. d'entre eux gagnent moins de 2.400 marks par an; 3 1/2 millions (donc à peu près 10 p. c.) gagnent de 2.400 à 36.000 marks par an; 30.000 personnes seulement gagnent plus de 36.000 marks par an.

Voici les chiffres correspondants pour l'Angleterre : sur 20 1/2 millions de personnes ayant des revenus, 75 p. c. (contre 90) gagnent moins de 2.400 marks, 24 1/2 p. c. (contre 10) entre 2.400 et 36.000, 1/2 p. c. gagnent plus que cela, soit environ 100.000 personnes contre 30.000 en Allemagne — à peu près le quintuple de couches riches et aisées si l'on tient compte de la population globale.

Une analyse encore plus fouillée des diverses sources statistiques utilisables conduit à la conclusion qu'en Allemagne, 80.000 personnes possèdent ensemble le double de ce que possèdent 62 1/2 millions. Ces 62 1/2 millions possèdent, *grosso modo*, un cinquième de la richesse nationale, 80.000 personnes deux cinquièmes, et les deux cinquièmes restants sont entre les mains d'une classe moyenne très clairsemée, puisqu'elle n'englobe qu'un million et demi de personnes environ.

Même si ces chiffres étaient sujets à des corrections de détail — et ils le sont vraisemblablement — l'image d'ensemble qu'ils fournissent est confirmée par l'observation des faits qui frappent tous les visiteurs étrangers : une grande masse d'ouvriers, de paysans et d'employés dans une situation beaucoup plus proche de la misère qu'il y a vingt ans, une couche moyenne décimée et relativement appauvrie, une très petite minorité de riches, anciens et nouveaux, dont les revenus sont consacrés principalement à des dépenses somptuaires.

Car la statistique ne suffit pas à caractériser complètement la physionomie de ce que le capitalisme allemand présente de « féodal » et d'« autoritaire ». Il faut la compléter par des traits psychologiques qui se rapportent à la façon de vivre et de dépenser. Ces traits-là expliquent les faits d'observation courants : la répugnance à l'épargne, la prédilection (très marquée entre autres dans les relations d'affaires) pour les dépenses dites de représentation, les grosses dépenses consacrées aux voyages d'agrément, le caractère somptuaire de beaucoup de dépenses collectives à caractère représentatif. Comme exemple de cette dernière catégorie, on pourrait citer, quant aux dépenses de l'Etat, l'installation somptueuse de l'annexe du Musée de Berlin consacrée au temple de Pergamon, dont l'exagération (en vertu d'un budget antérieur) a été critiquée par le ministre lui-même dans son discours d'inauguration; et, dans le domaine des organisations privées, les installations du club de golf des « upper thousand » berlinois, le plus luxueux du monde de l'avis même des visiteurs américains et anglais.

Derrière tout cela, il y a le fantôme de la mégalo-manie de Guillaume II, qui n'était lui-même que le

symbole de l'ivresse de puissance d'une classe qui avait connu le pouvoir avant de connaître la richesse.

Mais, si l'on cherche l'explication historique de la situation actuelle, il y a un autre événement que l'on ne peut passer sous silence. C'est la crise d'inflation qui a atteint son point culminant en 1923.

* * *

En lisant le chapitre de M. J. Bonn sur l'inflation, on apprécie mieux la situation favorisée des pays qui sont parvenus à éviter — ou à surmonter à temps — une crise d'inflation comme celle qui a bouleversé l'économie allemande d'après guerre.

En effet, une grande partie des causes qui donnent à la crise allemande actuelle son caractère particulièrement inquiétant sont dues à l'inflation d'alors.

La principale de ces causes, c'est la disparition accélérée des classes moyennes, dont la conséquence économique est la diminution du pouvoir d'achat national, la conséquence sociale, le renforcement du féodalisme industriel, et la conséquence politique, la croissance des partis extrêmes.

On peut discuter à perte de vue sur l'exactitude de la thèse de Marx, qui prédit la disparition fatale des classes moyennes par le jeu pour ainsi dire automatique de la concentration des entreprises et des capitaux. Certes, elle s'est vérifiée — elle se vérifiait d'ailleurs déjà du temps de Marx — pour ce que l'on est convenu d'appeler les classes moyennes anciennes : l'artisanat détruit par la grande industrie, les industriels indépendants absorbés par les sociétés anonymes, les petits commerçants ruinés par les gros. Mais il y a plus de trente ans déjà que Bernstein a montré que ce processus était beaucoup moins rapide et absolu que Marx ne l'avait pensé. Dans l'agriculture, par exemple, la supériorité économique des grandes entreprises sur les petites s'est montrée pour le moins sujette à caution. Mais surtout, la disparition des classes moyennes anciennes s'est trouvée compensée, dans une très grande mesure, par la croissance des classes moyennes nouvelles : fonctionnaires et techniciens de l'industrie, intermédiaires commerciaux, petits actionnaires, fonctionnaires publics, professions libérales, etc.

En somme, la question de savoir si le capitalisme comme tel doit fatalement aboutir à l'élimination des classes à revenus moyens est fort sujette à controverse. L'expérience des faits montre une très grande diversité des tendances selon les pays et les époques, et incite à la prudence dans l'emploi de formules par trop simplistes. Par contre, ce qui est certain, c'est que le capitalisme autoritaire allemand se signale par une tendance très rapide dans le sens du pronostic marxien, à la différence, voire à l'opposé du capitalisme libéral.

Bonn montre de quelle façon cette tendance s'est trouvée accélérée par l'inflation, qui fut une véritable entreprise d'expropriation des classes moyennes.

Sa thèse est d'autant plus impressionnante qu'elle se limite à l'examen des faits objectifs, sans chercher à s'étayer de reproches à l'adresse de personnes ou groupements particuliers. Bonn ne pense pas que l'inflation ait été intentionnellement voulue par ceux

qui étaient en état de la réaliser; mais il établit qu'elle a été favorisée par l'inertie, intéressée ou tout simplement erronée, de ceux qui auraient pu la prévenir ou la vaincre.

L'accusation principale, ici, frappe le capital industriel, en vertu de la vieille question cicéronienne: *Cui bono?* En effet, les capitaines d'industrie ont montré par leur attitude qu'ils avaient « compris le secret de l'inflation: augmenter toujours les prix des propres produits; une minute en avance sur l'augmentation générale, transformer immédiatement l'argent dont on dispose en marchandises ou en devises étrangères, et en outre emprunter des sommes aussi grosses que possibles que l'on place en valeurs matérielles, pour les restituer le plus tard possible quand elles ne valent plus rien. A pareille époque, le génie financier se mesure d'après l'importance des dettes en monnaie-papier. »

Les banques, dit Bonn, ont leur part de responsabilité en ce qu'elles ont favorisé, par leur inertie bienveillante, la politique des emprunts dévalorisés. Mais il insiste surtout sur la complicité de ce qu'il appelle la bureaucratie de l'Etat, et c'est ici qu'apparaît la relation entre la crise d'inflation et la conception sociologique. Car, dans le grand processus d'expropriation que déclencha la crise d'inflation, une distinction de principe a été faite en faveur de certaines espèces de capital, en vertu d'une doctrine que Bonn accuse d'erreurs qui se prolongent jusque dans le présent.

La bureaucratie, considère-t-il, est de par son essence, et en vertu de son fanatisme d'organisation, disposée à favoriser les institutions physiques existantes plutôt que les potentialités dynamiques. La bureaucratie, dit-il, compte en substances, et non en valeurs. De là, la préférence accordée au capital constant au détriment du capital variable. « Le propriétaire d'une plantation a été dédommagé à raison de 27 pour cent pour les premiers 200.000 marks, le détenteur d'actions dans une entreprise de plantation à raison de 12 pour cent seulement. » Cet illogisme s'explique d'ailleurs par le fait que l'Etat a dédommagé en proportion de la pression politique exercée

Bonn reproche, en outre, à la social-démocratie d'avoir fourni une espèce de justification à ce procédé, en vertu de sa conception que le capital constitué par l'entreprise industrielle même est productif, tandis que le capital possédé par un créancier ou actionnaire ne serait que parasitaire. Erreur profonde, dit Bonn. Car l'entreprise n'a de valeur qu'en vertu de ce qu'elle peut produire et vendre, et pour produire, il lui faut du capital-argent, pour vendre, il faut un public doué de puissance d'achat.

Les chefs d'industrie eux-mêmes, à son avis, ne se sont pas suffisamment rendu compte de ce que, en défavorisant le capital-argent, en appauvrissant les créanciers en faveur des débiteurs, en expropriant indirectement les « rentiers », on tuait la poule aux œufs d'or.

Une politique à courte vue a pu se passer de le voir en époque de prospérité; elle ne s'en aperçoit que plus clairement depuis que la crise démontre le danger du manque de réserves. On se lamente maintenant parce que tout le beau matériel accumulé pendant la période d'inflation et de rationalisation reste en grande partie improductif, faute de capital-argent. Sans doute, il y a là un sérieux avertissement pour les socialistes qui confondent naïvement la socialisation des industries avec l'expropriation indirecte qui dévalorise le capital-argent par l'inflation ou le pourchasse par une taxation malhabile, et de cette façon décourage l'épargne et le placement productif en faveur de la dépense de luxe et de l'expatriation.

Ainsi, argumente Bonn, on a, sous le couvert d'un pseudo-socialisme d'Etat, qu'il appelle du « socialisme boiteux », inspiré par une mentalité de bureaucrates et non d'économistes, après avoir laissé passer en 1919 l'occasion d'une véritable socialisation en faveur de la masse consommatrice, contribué à exproprier une grande partie des classes moyennes au profit d'une féodalité industrielle. « On n'a pas vu que l'on détruisait le capitalisme pacifique des petites gens, qui ne veulent pas dominer, mais seulement vivre, et qu'on transférait leurs revenus au capitalisme violent qui cherche à dominer et à monopoliser. Ainsi, les gros établissaient de gigantesques trusts verticaux, tandis que les petits se trouvaient réduits à ouvrir des échoppes au rabais... Et les chefs d'industrie n'ont pas vu qu'ils détruisaient les fondements du capitalisme: l'inviolabilité de la propriété, le respect des contrats, la possibilité de l'épargne... Les intérêts exorbitants sont la punition par laquelle le créancier nouveau se venge, en s'enrichissant, de l'iniquité infligée à ses prédécesseurs. » C'est pour cela que l'Allemagne a dû emprunter, entre 1924 et 1929, de 15 à 16 milliards de marks d'argent étranger. Naguère, l'agriculture allemande payait 520 millions de marks d'intérêts à des créanciers indigènes; elle s'est libérée de cette charge en dévalorisant les vieilles hypothèques, mais elle paie maintenant 1 milliard 15 millions, soit presque le double, à des créanciers en majorité étrangers.

Qui oserait prétendre que ces considérations, toutes rétrospectives qu'elles sont, n'ont plus qu'un intérêt historique? Sans doute, l'inflation est passée et ne reviendra plus; mais la foison d'erreurs qui l'a accompagnée n'est pas encore détruite par la critique, loin de là.

Reste à savoir jusqu'à quel degré les tendances que Bonn reproche au capitalisme allemand sont limitées à l'Allemagne. Le capitalisme libéral et occidental qu'il préconise en est-il exempt au point de justifier l'espoir que Bonn place en lui? Jusqu'à quel point sa doctrine traditionnelle correspond-elle aux réalités actuelles des pays de l'Occident? C'est un problème qui mérite d'être examiné à la lumière des critiques que, comme Bonn l'a fait en Allemagne, les économistes anglais, français et américains font du capitalisme de leur pays.

LA FRANCE

(CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER).

Aperçu d'ensemble.

La crise mondiale à laquelle l'économie de la France avait échappé en grande partie pendant plusieurs mois, s'y fait à présent sentir de plus en plus.

Les industries et les commerces dont l'activité dépend surtout des marchés internationaux ont été obligés de se retourner vers le marché intérieur où, fort heureusement, il leur a été possible d'écouler leurs produits dans une plus large mesure qu'auparavant. Néanmoins, il y a régression très nette des ventes des articles de luxe, qui s'adressaient en grande partie à la clientèle étrangère, prospérité moins grande de l'industrie hôtelière, diminution marquée des exportations en général.

La production industrielle est en régression. L'indice général établi et pondéré par la Statistique générale de la France, atteignait, en octobre, 136 (1913 = 100), alors qu'il s'était maintenu à 144 de janvier à juin. La production de la fonte s'abaisse de 875.000 tonnes en janvier à 830.000 tonnes en octobre et la consommation de houille descend de 7.579.000 tonnes à 7 millions 59.000 tonnes aux mêmes dates. La moyenne journalière des wagons chargés sur les grands réseaux est passée de 68.158 en novembre 1929 à 60.523 en novembre 1930. Il convient de noter aussi l'élévation des prix de détail en dépit de la baisse des prix de gros, qui n'est pas sans apporter quelque trouble dans le mécanisme des échanges. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus loin.

Ce sont là certainement des points faibles. Il en est un autre, peut-être moins grave du point de vue de l'économiste, mais plus retentissant et qui impressionne vivement l'opinion publique: c'est le malaise sérieux, tant en raison de son ampleur que de sa durée, de la Bourse de Paris. Le marché financier français paie, comme tant d'autres, la rançon des excès spéculatifs commis il y a quelques mois. La liquidation est pénible. Elle impressionne le public parce qu'elle s'accompagne de défaillances imprévues, qu'elle cause à l'épargne de lourdes pertes, que de véritables scandales sont mis au jour et que les meilleures valeurs du marché en subissent le contre-coup. Il faut se dire cependant qu'il s'agit essentiellement d'une crise de déflation, d'un assainissement nécessaire de la Bourse d'où, en définitive, la fortune mobilière de la France, c'est-à-dire la valeur réelle de cette fortune, ne sortira pas amoindrie.

Jusqu'à ces dernières semaines, les plaintes que l'on entendait formuler par les commerçants et les indus-

triels ne se justifiaient pas entièrement. La crise, comme le disait M. Frédéric Jenny dans le *Temps*, était plutôt « une crise de bénéfices ». La plupart des producteurs et commerçants, lorsqu'ils se plaignaient de la situation présente, comparaient celle-ci aux conditions exceptionnelles, à l'activité fébrile des affaires, aux profits à la fois faciles et considérables que leur avaient valu l'inflation et la baisse du franc. Ce qui apparaissait à leurs yeux comme une crise, était simplement le retour à une situation normale.

En vérité, à présent, ce stade semble dépassé et l'intensité du marasme mondial des affaires est telle que la France, aussi *self-supporting* qu'elle soit, en doit ressentir les effets.

D'aucuns ont vu dans les rentrées considérables d'or à la Banque d'émission au cours des dix derniers mois le signe certain de la position privilégiée de la France. Nous aurons l'occasion d'examiner plus loin cette situation un peu en détail, mais nous croyons pouvoir dire tout de suite que ces mouvements d'or confirment l'interdépendance de la France et des autres pays. Aussi, est-ce un phénomène sur lequel les gouvernants portent la plus grande attention.

Nous pourrions citer encore d'autres signes du ralentissement des affaires, tels que: la diminution des opérations effectuées par les Chambres de Compensation tant en province qu'à Paris, la diminution du portefeuille d'escompte des grandes banques, de leurs avances en compte courant et l'augmentation des dépôts à vue. Mais ce serait faire de la situation un tableau plus noir que la réalité. Il est certain, par exemple, que les rentrées d'impôts se font de façon très satisfaisante. Il y a un fléchissement, mais qui n'est pas très notable et il ne faudrait pas attribuer la régression que l'on constate, uniquement à la dépression des affaires. Il faut tenir compte en effet des importants allègements fiscaux qui ont été décrétés en 1929 et 1930. M. Frédéric Jenny l'a signalé: « Lorsqu'on fait observer que l'excédent du produit des taxes indirectes en octobre est inférieur aux plus-values mensuelles précédentes, il ne faut pas omettre d'ajouter que, sans la diminution de plus de 50 millions accusée, comparativement aux prévisions, par le rendement des droits de transmission et de transfert des valeurs mobilières (dont le dégrèvement, décidé en avril dernier, vient de faire sentir pour la première fois ses effets), l'excédent total eût représenté près du double de ceux de juin et d'août. Les résultats des

impôts sur le chiffre d'affaires appellent une observation analogue. Ces impôts ont fait l'objet d'allègements importants, surtout la taxe de luxe, qui a été réduite de moitié et dont le produit a, de ce fait, fléchi, d'une année à l'autre, de 60 millions en octobre et de 338 millions durant les sept premiers mois de l'exercice. »

Un autre symptôme favorable est le maintien des recettes des chemins de fer à un niveau sensiblement identique à celui de la période de grande prospérité. Un autre encore est constitué par le relèvement de l'activité du marché financier dans le domaine des émissions nouvelles ainsi que par l'accroissement notable des dépôts dans les caisses d'épargne.

En résumé, la situation de la France n'a rien d'alarmant. Elle est cependant moins bonne qu'il y a six mois et demande une attention sérieuse de la part de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont la responsabilité du bon fonctionnement des rouages écono-

miques. Ceux qui ont pu croire que le pays ne subirait pas, ou de façon insignifiante, le contre-coup de la crise mondiale, doivent, à présent, avouer s'être trompés. La France fait partie de ce complexe économique qu'est l'Europe actuelle. Elle ne peut donc pas se désintéresser de la crise mondiale, crise qui demande des remèdes internationaux. Possédant de fortes disponibilités, la France peut jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de ces remèdes.

Le marché monétaire et les importations d'or

Qui veut apprécier le plus exactement possible la situation assez complexe du marché monétaire français, doit tout d'abord faire un examen attentif des situations de la Banque de France depuis un an.

Le tableau ci-dessous groupe les postes essentiels de ces situations (en millions de francs) :

	3 janvier 1930	6 juin 1930	5 septembre 1930	2 janvier 1931
ACTIF				
Encaisse-or	42.433	43.817	47.477	53.736
Disponibilités à vue sur l'étranger	7.098	6.878	6.832	7.226
Effets escomptés } sur la France	7.849	4.923	4.896	7.330
} sur l'étranger.....	23	34	27	33
Effets négociables achetés } sur la France	63	39	54	99
} sur l'étranger.....	18.875	18.643	18.740	19.354
PASSIF				
Billets en circulation	70.288	72.558	73.453	78.937
Comptes courants créditeurs } Trésor	7.168	3.180	4.458	4.044
	3.907	1.771	5.535	8.109
	6.675	8.214	6.603	10.076
	438	320	324	471
Ensemble des engagements.....	88.476	86.043	90.373	101.637
Rapport de l'encaisse aux engagements	47,96	50,92	53,17	52,87

Ce qui frappe tout d'abord ce sont les accroissements considérables de l'encaisse-or et des engagements à vue, respectivement de plus de 11 et 13 milliards en un an et de 6 et 11 milliards au cours des trois derniers mois.

Ces augmentations ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Les uns — c'est-à-dire les pays qui voient fondre leur réserve métallique et ceux qui ne parviennent pas à accroître la leur — accusent la Banque de France de poursuivre une politique purement nationale, contraire même à l'intérêt des autres nations. Les autres assurent que c'est à regret que les dirigeants français subissent les importations d'or qui se poursuivent sur un rythme accéléré et qu'ils ne se dissimulent nullement les inconvénients sérieux qu'un tel phénomène présente pour le pays et particulièrement pour la monnaie française.

Les premiers ont tort assurément. Les seconds s'exagèrent peut-être l'embarras où se trouveraient les dirigeants français.

Sans aucun doute, la Banque de France ne cherche en rien à nuire à aucune autre banque d'émission.

L'histoire offre assez d'exemples où la Banque de France et la Banque d'Angleterre notamment, se sont venues en aide en des moments critiques, pour qu'il soit possible de croire que leurs dirigeants se concertent sur les meilleures mesures à prendre pour réduire au minimum les inconvénients de la situation présente. Le récent abaissement de 2 1/2 à 2 p. c. du taux d'escompte de la Banque de France le prouverait du reste si de nouvelles preuves étaient nécessaires. En effet, du point de vue national, cette réduction à un taux qui n'a été appliqué en France que trois fois dans le passé, en 1877, en 1879 et en 1895 et qui est le taux le plus bas jamais atteint, ne pouvait donner aucun résultat tangible. La Banque de France a obéi essentiellement à des raisons monétaires d'ordre international. Après l'abaissement au même niveau du taux de la Federal Reserve Bank de New-York, la France eût paru manquer aux règles de solidarité financière internationale qui ont été inaugurées depuis quelques années et qui ont permis le redressement monétaire de plusieurs pays d'Europe.

Ce geste, la Banque de France n'a pas hésité à le

faire, encore qu'elle pût nourrir des doutes sur son efficacité. L'afflux d'or constaté depuis plusieurs mois est provoqué par des raisons étrangères au taux de l'intérêt. Il y a eu — peut-être à la suite du malaise boursier et de certains krachs bancaires — des retraits de dépôts qui ont déterminé la plupart des grandes banques à rapatrier en France une grosse partie des capitaux placés dehors, afin d'augmenter leurs disponibilités immédiates. Cela expliquerait l'importance du mouvement d'importation ces dernières semaines. Il n'en reste pas moins que le courant n'a pas varié de sens depuis plus d'un an et cela, uniquement par le libre jeu du gold standard.

A ceux qui pourraient croire à l'indifférence de la Banque de France devant les soucis des financiers britanniques, il y a lieu de signaler une autre mesure qui vient d'être prise. La Banque de France a, en effet, décidé d'accepter à l'avenir des lingots d'or standard à 900 millièmes de fin au lieu de 995 millièmes. On se souvient certainement du trouble que la décision prise par la Banque d'Angleterre de ne délivrer que des lingots au titre standard de 916 3/4 millièmes avait apporté sur le marché des changes. La nécessité d'affiner l'or standard avant de le vendre à la Banque de France a entraîné plusieurs fois, en raison de la difficulté que l'on rencontrait à faire affiner de grandes quantités de métal, des fléchissements parfois sensibles de la livre sterling.

La Banque de France avait de bonnes raisons de refuser l'or standard. Elle a passé outre à ses convenances personnelles dans le même esprit de solidarité internationale qui l'avait déterminée à abaisser son taux d'escompte.

Il est intéressant de voir comment les milieux financiers de la Cité ont accueilli la nouvelle.

Voici comment le *Times* du 13 janvier, commente dans ses « City notes » cette mesure de la Banque de France :

« La Banque de France a décidé d'accepter l'or standard, c'est-à-dire l'or à 916.66 de fin, qui est le standard britannique, au lieu du standard français de 995 de fin. Pendant quelque temps, la Banque d'Angleterre, ayant virtuellement épuisé son stock d'or fin, n'a plus vendu que de l'or standard — ce que la loi lui donne le droit de faire — et les acheteurs français d'or se sont trouvés obligés de faire affiner le métal avant de l'envoyer à la Banque de France.

» Par suite de la capacité limitée des affineries, le courant d'or vers la France a été aminci, mais rendu continu. La demande régulière de francs ayant apparemment été plus grande qu'il n'était possible d'envoyer de l'or, des engagements à terme ont été pris, engagements couvrant plusieurs semaines. La décision de la Banque de France d'accepter de l'or au standard anglais fait revenir le change à l'ancien point d'or de fr. 123,89. Si les cours dépassaient fr. 123,80, on peut prévoir que les achats d'or à terme seraient annulés ; mais la valeur réelle de la décision est qu'il sera possible de déterminer plus clairement la demande de francs qui, précédemment, paraissait insatiable en

raison de la capacité restreinte des affineries. Si la Banque de France rétablissait les frais de monnayage à 40 francs par kilo, le point d'or d'exportation pourrait être abaissé aux environs de fr. 123,75. Lorsque le franc a été stabilisé, les frais de monnayage étaient fixés à 40 francs par la loi, mais, par après, la Banque de France a pris à sa charge la moitié de ces frais, sans doute dans le but de faciliter les importations d'or. »

Comme on le voit, si l'on semble apprécier dans les milieux financiers de la Cité le geste de la Banque de France pour aider le marché monétaire anglais, on n'en attend pas des résultats très marqués. On fait remarquer que les dépôts privés français en Angleterre ont été rapatriés presque en totalité et que, par suite, le retrait du solde ne peut avoir qu'une très minime influence. L'or qui est actuellement retiré de la Banque d'Angleterre pour être exporté en France, représente le rapatriement, via Londres, d'avoirs français à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. D'autre part, il y a évasion de capitaux anglais vers l'Amérique du Nord et d'autres pays que l'Angleterre continue à financer. Ces deux courants neutralisent les transactions de change avec l'étranger et les ramènent à une opération de change entre Londres et Paris.

Comme l'a signalé l'*Agence Economique et Financière*, pour que la mesure prise par la Banque de France ait son plein effet, il faudrait empêcher les évasions de capitaux anglais, soit par un retour des Anglais à la confiance dans les destinées de la livre, soit par un embargo sur les capitaux, mesure qui n'est pas conforme aux traditions libérales de la Grande-Bretagne, qui n'est d'ailleurs jamais efficace et qui présente le danger de diminuer davantage le crédit du pays à l'égard de l'étranger.

Quoi qu'il en soit, un premier effet a été obtenu et, bien que la décision de la Banque de France ne doive être appliquée qu'à partir du 1^{er} février, de nombreux ordres à terme d'exportation d'or sur Paris ont été annulés dès que la nouvelle a été connue de façon certaine.

Il y aurait lieu encore, pour faire comprendre l'esprit de franche coopération dont les Français sont animés, de signaler les récentes entrevues entre les représentants des trésoreries anglaise et française. Aucun communiqué officiel n'a précisé le but de ces conversations ni fait connaître si elles avaient abouti. Mais il semble bien que ce qui a été surtout en discussion, c'est ce même problème de l'afflux incessant d'or vers Paris, venant de Londres. Peut-être aussi, mais on n'en a guère parlé, s'est-il agi de la revendication de M. Snowden, réclamant le paiement en or des tranches d'emprunt de guerre français souscrites en Angleterre. Mais c'est là une prétention qui ne peut guère être soutenue en droit. Enfin, l'on peut imaginer aussi que les deux trésoreries ont examiné l'attitude à prendre au cas où — comme on l'a annoncé dans certaine presse — le gouvernement du Reich invoquerait la clause du moratoire figurant au plan Young.

Les grosses importations d'or en France ne posent pas pour ses dirigeants un problème d'ordre seulement international. Il n'y a guère de doute que l'accroissement de la circulation fiduciaire qu'elles entraînent ne doive retenir sérieusement l'attention du Conseil de la Banque de France. On peut croire qu'il serait tout disposé à arrêter le flux et même à renverser le courant s'il lui était possible de le faire.

Certaines inquiétudes, en effet, se manifestent dans les milieux d'affaires. On dit notamment que l'accumulation d'or, entraînant un accroissement de la circulation monétaire, doit déterminer une hausse des prix vraiment néfaste en ce moment où, dans tous les pays voisins et concurrents, on constate une baisse.

Il est vrai que l'augmentation de la circulation a eu lieu, mais il est à remarquer que la Banque de France n'a pas utilisé entièrement le potentiel de crédit que représente le supplément d'or acquis depuis six mois. Le rapport de l'encaissé aux engagements, rapport qui, légalement, doit être de 35 p. c. et qui s'inscrivait à 40 p. c. au lendemain de la stabilisation, est actuellement de 52 p. c. D'autre part, l'indice des prix de gros depuis la stabilisation du franc, en juin 1928, est resté stable aux environs de 640 jusqu'à août 1929, puis a baissé fort régulièrement pour atteindre 504 en novembre 1930. Quant aux prix de détail, ils paraissent en hausse, mais il y a lieu de noter qu'ils sont fort mal représentés par l'indice de la Statistique générale, qui ne comprend que 13 produits dont 11 d'alimentation. Les influences saisonnières, notamment pour les produits de la ferme, y sont accusées. Au reste, la résistance des prix de détail à la baisse subie par les prix de gros n'est pas spéciale à la France: elle a été constatée dans bien d'autres pays où aucun accroissement de la circulation monétaire n'a eu lieu.

Il ne semble donc pas, et c'est l'avis du professeur Aftalion (1), que l'accumulation de l'or en France ait eu jusqu'ici une influence vraiment sensible sur les prix.

Néanmoins, la masse d'or considérable entrée dans les caves de l'Institut d'émission constitue un luxe inutile. Aussi, bien des suggestions ont-elles été faites non pas seulement pour enrayer les entrées nouvelles, mais pour utiliser au mieux l'excédent. Parmi celles qui valent d'être examinées, il faut citer: le développement du marché français d'acceptations bancaires, le placement par la France de capitaux abondants à l'étranger, enfin, la mise en circulation d'une partie de l'or sous forme de pièces de monnaie.

L'effort fait par le gouvernement, la Banque de France et les grandes banques privées pour doter Paris d'un marché d'acceptations bancaires n'a pas été vain, certes, mais il serait exagéré de dire que le développement de ce dernier est très rapide. Il ne semble pas que de ce côté on puisse espérer un allègement sensible et prochain de la situation.

(1) Auteur du « Mémoire sur les causes et les effets des mouvements d'or vers la France », rédigé à la demande de la Délégation de l'or du Comité financier de la S. D. N.

Le placement de capitaux à l'étranger serait le remède le plus efficace pour contrebalancer l'afflux d'or. Mais il existe à cela quelques difficultés. Il y en a d'abord d'ordre intérieur, bien que l'on ait cherché à les atténuer. La fiscalité française est fort lourde et nivèle ou absorbe la marge existant entre les taux d'intérêt entre la France et les autres pays. La réduction de 4 à 1 p. c. du droit de timbre frappant les valeurs étrangères non abonnées et l'abaissement de 25 à 18 p. c. de l'impôt sur le revenu de ces mêmes titres, a eu pour objet de faciliter l'introduction de valeurs internationales en France et de faire naître ainsi un courant d'exportation des capitaux. Mais le poids de l'impôt reste ainsi encore fort lourd et entrave toujours le mouvement.

Il y a du reste une autre raison, plus sérieuse, qui empêche les banques françaises de placer dans leur clientèle de vastes emprunts étrangers: c'est qu'il n'existe guère de placements sûrs et rémunérateurs. S'ils existaient réellement, il serait inutile d'en parler; les capitaux français s'y seraient déjà portés. Mais l'insécurité politique reste telle, la crise économique est si grave dans certains pays, que l'on comprend la réserve des capitalistes français. Il n'y a pas de doute que lorsque la situation se sera éclaircie, l'ordre rétabli, les investissements français à l'étranger reprendront tout naturellement.

Quant à la solution préconisée par quelques-uns et qui consisterait à frapper des monnaies d'or et à les mettre en circulation, elle ne paraît pas pouvoir être retenue.

Les défenseurs de cette idée soutiennent tout d'abord que le principe de la convertibilité inscrit dans la loi du 25 juin 1928, serait beaucoup mieux observé lorsque le porteur d'un billet de 100 francs pourrait obtenir en échange une pièce d'or du même montant qu'à présent, où la convertibilité ne se fait que pour des sommes de 215.000 francs sous forme de lingots de 12 1/2 kilos. Si la Banque de France était mise en possession de pièces d'or, elle pourrait freiner et même réduire sa circulation de billets. On verrait donc, au bilan de la Banque, le chapitre de la circulation se dégonfler. Certes, une thésaurisation d'or s'opérerait tout d'abord, mais elle ne serait pas dangereuse et constituerait, sans frais pour l'Institut d'émission, une sorte de seconde réserve, en cas de crise. En diminuant les billets en circulation ou en dépôt dans les banques et en les remplaçant par des monnaies d'or gardées en partie chez les particuliers, on diminuerait les moyens de paiement et l'on influerait ainsi sur les prix dans le sens de la baisse.

Ces arguments sont assez faibles. L'argument principal, d'une déflation de billets, n'a pas la portée qu'on croit pouvoir lui donner. Les pièces d'or mises dans la circulation sont des signes monétaires comme les billets. Ce qui importe c'est le nombre de signes monétaires et non leur nature. Certes, on thésauriserait les pièces. Mais croit-on qu'on ne thésaurise pas les billets actuellement? Depuis la stabilisation, la circulation des billets a augmenté de 132 p. c. Or, durant cette période,

le coût de la vie n'a augmenté que de 15 p. c. seulement. Il y a donc certainement des billets qui ne circulent pas, ce qui s'explique du reste fort bien lorsque, comme maintenant, les valeurs mobilières et immobilières baissent et que, par voie de conséquence, le franc acquiert un pouvoir d'achat intérieur plus grand. Le public se crée des disponibilités, il garde les billets dans ses coffres.

D'autre part, en mettant l'or en circulation, on diminue le potentiel de crédit que la Banque de France détenait. Cela ne présenterait peut-être pas aujourd'hui grand inconvénient, mais cela pourrait en avoir si les événements changeaient, si la crise économique s'intensifiait, si la stabilité politique paraissait menacée. L'Angleterre, qui voit ses capitaux fuir à présent, était, il n'y a pas si longtemps encore, un centre d'attraction du métal. C'est un exemple qu'il faut méditer.

Il y a aussi, à côté de ces considérations d'ordre intérieur, un aspect extérieur de la question à envisager. Que dirait-on de la France, se payant le luxe d'une monnaie d'or, à présent, alors que tant de pays manquent d'une base suffisante pour développer leur crédit, alors que l'on agite dans les milieux internationaux le problème de la redistribution de l'or? L'effet serait peu heureux.

L'évolution des prix intérieurs

Au moment où, en Belgique, on discute avec tant d'ardeur la résistance quelque peu paradoxale qu'opposent les prix de détail à la baisse des prix de gros, il n'est pas sans intérêt de signaler le phénomène identique qui se passe en France. Là aussi, les prix de détail marquent une indépendance qui paraît anormale à beaucoup.

Il serait assez puéril de vouloir apprécier les deux situations sur un même plan: elles sont incomparables en beaucoup de points. Rien que les méthodes différentes d'établissement des indices officiels en France et en Belgique doivent mettre l'observateur en garde contre des rapprochements trop hâtifs.

Mais, tout en n'attachant aux indices qu'une importance relative, on peut cependant être frappé de certaines analogies. En France et en Belgique, l'évolution des prix de gros et des prix de détail s'est poursuivie, après la stabilisation, de la même façon, ou peu s'en faut.

Le parallélisme que l'opinion publique s'imagine assez volontiers devoir exister rigoureusement entre les mouvements des prix de gros et ceux du détail ne s'est pas manifesté. En réalité, la relation — qui existe — est assez lointaine. Les marchés de gros sont très souples, influencés directement, presque sans frein, par les facteurs économiques et même cambistes. De là, des oscillations rapides, brutales parfois. Ce sont surtout les matières premières qui subissent ces chocs. Au fur et à mesure que le cycle de la production et de la distribution d'une matière, d'un produit ou d'un objet s'avance, le prix de revient, et, partant, le prix de vente, est moins influencé par les fluctuations de la

matière première et plus soumis à d'autres influences comme le transport, la main-d'œuvre, l'emmagasinage, l'intérêt des capitaux investis, les taxes et impôts, influences qui, toutes, ont un plus ou moins grand caractère de stabilité. C'est ainsi que le commerce de détail atténue le choc des fluctuations des prix de gros, qu'il en étale en quelque sorte les répercussions, et cela en hausse comme en baisse.

Du point de vue du consommateur, cette insensibilité partielle des prix de détail aux fluctuations brusques des prix des matières premières n'est pas un mal. On s'imagine aisément les troubles qu'apporteraient dans les budgets des ménages ouvriers et bourgeois des modifications incessantes du prix du pain, de la viande, des vêtements. Nous ne sommes pas si loin de la période d'inflation monétaire dont ont souffert la plupart des pays d'Europe; pour ne pas nous rappeler les troubles qu'a entraînés, au moment de la chute de la couronne autrichienne, du mark allemand et de la dépréciation ininterrompue du franc français et du franc belge, la hausse parfois violente des prix de tous les produits de première nécessité.

Mais ce serait une erreur de croire qu'il y a discordance absolue entre les prix de gros et les prix de détail et ceux qui veulent bien consulter des graphiques établis pour une assez longue série d'années constateront que, dans tous les pays, la relation est certaine. Elle l'est en France aussi. Malheureusement, les indices de gros et de détail publiés par la Statistique générale sont moins comparables que les mêmes indices dans n'importe quel autre pays. L'indice des prix de gros est dressé d'après 45 marchandises: 20 agricoles et 25 industrielles. L'indice des prix de détail porte sur 11 denrées alimentaires et 2 combustibles liquides (l'alcool à brûler et le pétrole), à l'exclusion de tout article d'habillement (vêtements, chaussures, linge).

Une autre différence essentielle est que l'indice des prix de détail tient compte, très logiquement d'ailleurs, des quantités consommées. Pour le gros, au contraire, les 45 marchandises sont sur le même plan. Une hausse de 10 francs sur un produit est exactement compensée par une baisse de 10 francs sur un autre produit. Il en résulte, dans les circonstances actuelles, que la baisse très importante des textiles, de certains métaux et en général des matières premières importées en France, provoque la baisse générale de l'indice des prix de gros malgré la hausse de certains produits alimentaires. L'indice du détail, comprenant 11 produits alimentaires sur 13, suit la hausse récente de ces derniers produits. Cela seul expliquerait déjà le décalage, si ce décalage ne devait pas forcément se produire pour les raisons rappelées plus haut.

Cette résistance des prix intérieurs — tant de gros que de détail — à la baisse des prix mondiaux, est assez particulière à la France et n'est pas sans inconvénients pour son économie. A quoi tient-elle?

On peut l'apercevoir en consultant les indices dans leurs éléments séparés.

MOIS	Indice général des prix de gros	PRIX DE GROS				Prix de détail
		Matières nationales	Matières importées	Matières alimentaires	Matières industrielles	
1929 Juillet	629	639	603	596	653	601
1930 Janvier	576	606	521	526	619	609
Février	576	611	514	529	618	598
Mars	565	600	501	523	601	591
Avril	560	595	495	523	592	586
Mai	553	590	485	523	579	590
Juin	544	585	470	517	567	593
Juillet	539	598	461	542	556	601
Août	543	599	444	543	544	626
Septembre	535	595	428	538	534	637
Octobre	519	581	408	525	515	637
Novembre	504	565	395	516	494	647

Nous ne soulignerons plus l'opposition que révèlent ces chiffres entre les variations des prix de gros et de détail. Il est normal que les prix de détail qui s'inscrivaient immédiatement après la stabilisation, en juillet 1928, très au-dessous des prix de gros (547 contre 637), soient aujourd'hui supérieurs. Comme nous l'avons dit, les prix de gros se modèlent directement sur les prix des matières premières tandis que les mouvements des prix de détail se conforment à ceux des produits fabriqués ou transformés. La correspondance entre ces mouvements ne peut être immédiate; un nivellement tend sans doute à s'opérer, mais avec une certaine marge de temps et une notable diminution d'intensité.

Ce qu'il faut surtout comparer ce sont les fluctuations des prix nationaux et des produits importés d'une part, et celles des denrées alimentaires et des matières industrielles d'autre part. On voit, en effet, tout d'abord, que pendant la période considérée, l'indice des matières nationales n'a fléchi que de 74 points, soit environ 11 1/2 p. c. tandis que l'indice des matières importées a perdu 208 points, soit 34 1/2 p. c. Ainsi se manifeste clairement la répulsion de l'économie française à s'adapter à la tendance des marchés internationaux. Si l'on en cherche l'explication, on la trouve immédiatement dans les variations de la dernière catégorie des indices partiels du tableau, qui comparent les unes aux autres les denrées alimentaires et les matières industrielles. Ce sont ces dernières, en effet, qui ont supporté presque exclusive-

ment le poids de la dépression des prix mondiaux, puisque leur indice accuse une chute de 159 points, soient 24 1/2 p. c. alors que les produits d'alimentation n'ont baissé que de 80 points, soit 13 1/2 p. c.

A l'abri de tarifs douaniers protecteurs et influencés par des récoltes nettement déficitaires, les prix des produits du sol en France ne reflètent que dans une faible mesure l'effondrement des prix des mêmes produits à l'étranger. Les industries, au contraire, qui ne jouissent pas d'une protection douanière équivalente, qui ont à se préoccuper de la concurrence et de la variabilité de la consommation, et qui touchent de plus près les marchés extérieurs, ont été beaucoup plus durement atteintes que l'agriculture, ainsi qu'en témoigne clairement la sensibilité de leurs indices particuliers.

Si l'on veut maintenant rapprocher la statistique des prix de gros des matières nationales et des matières importées, de la statistique du commerce extérieur de la France, on pourra assez bien caractériser la position de son économie nationale par rapport à celle des autres pays.

La résistance des prix intérieurs à la baisse empêche les industriels d'alléger leurs prix de revient au moment où leurs prix de vente s'affaiblissent sous l'effet de la dépression internationale. Cette évolution atteint assurément la capacité d'exportation de la France, comme cela résulte des chiffres suivants (en millions de francs):

MOIS	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1928	1929	1930	1928	1929	1930
Janvier	4.124	5.122	4.778	4.017	3.699	3.714
Février	4.321	5.149	4.808	4.428	4.113	4.018
Mars	4.525	4.969	4.431	4.319	4.173	3.958
Avril	4.604	5.138	4.566	4.291	4.428	3.888
Mai	4.052	5.053	4.103	3.985	3.962	3.733
Juin	4.701	5.172	4.165	4.214	4.342	3.352
Juillet	4.049	4.604	4.120	3.941	4.257	3.530
Août	4.164	4.348	4.068	4.170	3.826	3.108
Septembre	4.222	4.302	4.206	4.191	4.206	3.359
Octobre	4.730	4.596	4.520	4.448	4.387	3.503
Novembre	4.736	4.757	4.250	4.614	4.268	3.441
Décembre	5.213	5.020	—	4.733	4.396	—

On le voit, si les importations n'ont diminué que légèrement, les exportations — et ce sont particulièrement celles d'objets fabriqués — sont en régression sensible. Une telle situation, si elle s'aggravait quelque peu, pourrait devenir pénible pour l'industrie et le commerce français. Il semble bien, en effet, qu'il ne faille pas attribuer uniquement à la dépression mondiale cette réduction des ventes de produits français à l'étranger mais, dans certains cas, à l'abandon de débouchés où la concurrence s'est faite plus vive depuis quelques mois et au fait que le marché intérieur offre des possibilités très grandes. En effet, le maintien des prix des produits agricoles à un niveau élevé assure à la forte population rurale de la France une faculté de consommation que les paysans n'ont nulle part ailleurs. C'est là pour les industriels un appui considérable et qui leur permet incontestablement d'offrir une résistance plus aisée à la crise actuelle. Ils auraient tort toutefois de trop vouloir se replier sur cette ressource : un marché perdu ne se reconquiert pas facilement ni sans sacrifices.

Le budget de 1931-1932

La chute du cabinet Tardieu a quelque peu retardé la discussion du budget qu'il avait soumis au Parlement et dont la Commission des Finances de la Chambre était saisie depuis le 10 octobre.

M. Chappedelaine, au nom de cette Commission, vient de remettre son rapport.

Dans l'ensemble, la Commission s'en est tenue aux propositions du gouvernement de M. Tardieu, que M. Maurice Palmade, nouveau ministre du Budget, a fait siennes.

Le projet gouvernemental s'établissait de la façon suivante :

Dépenses	fr.	50.145.286.389
Recettes		50.251.748.329
		<hr/>
Excédent	Fr.	106.461.940
La Commission propose les chiffres suivants :		
Dépenses	fr.	50.351.574.180
Recettes		50.457.483.468
		<hr/>
Excédent	Fr.	105.909.288

Ces chiffres se rapprochent très fort des propositions initiales. On comprend tout de suite que la Commission a adopté ce qu'il y a d'essentiel dans le projet du gouvernement. Les dépenses se trouvent toutefois augmentées d'environ 200 millions et, pour ne pas rompre l'équilibre du budget, on a dû chercher des ressources nouvelles. Les recouvrements douaniers des mois derniers étant supérieurs aux évaluations, la Commission a cru pouvoir réévaluer les recettes douanières et attend de ce chef une augmentation de revenu d'environ 250 millions. D'autre part, la Commission a accepté de rétablir les cercles de jeux, ouverts à Paris et à Enghien, ce qui procurerait quelque 300 millions.

Un des points essentiels tranchés par la Commission est le transfert de l'amortissement contractuel de la dette du budget général à la Caisse autonome. Un autre est l'accroissement consenti des dépenses de sécurité.

La raison majeure qui a déterminé la première mesure est que, si l'on avait maintenu au budget général la somme de 1.962 millions consacrée à l'amortissement de la dette, en outre des 1.700 millions de dépenses nouvelles que le gouvernement a été inéluctablement obligé d'y inscrire, il eût fallu, pour l'équilibre, recourir à des impôts nouveaux ou revenir à la politique d'emprunts. Devant cette alternative, la Commission, sans montrer il est vrai beaucoup d'enthousiasme, s'est ralliée à la solution du transfert, proposée par l'un de ses membres, M. Georges Bonnefous. De ce côté, il n'y aura donc pas de conflit entre le gouvernement et la Commission. Peut-être les contribuables pourront-ils regretter que l'on ait ralenti la cadence de l'amortissement. De 6 milliards par an il est ainsi réduit à 4 milliards.

Quand à la seconde mesure, elle a été prise en raison des nécessités de la défense nationale. Les crédits relatifs à ces besoins atteignent un peu plus de 13 milliards de francs. C'est beaucoup, si l'on songe que, sur le total des dépenses prévues au budget, qui est de 50 milliards, 21 milliards sont consacrés au service de la dette. Il reste donc seulement 17 milliards pour les dépenses civiles. M. Chappedelaine justifie ces dépenses en rappelant qu'aucun pays ne possède un gouvernement qui, comme le gouvernement français, lutte pour l'établissement de la paix en Europe. « Ce n'est pas la faute de la France, écrit-il, si des manifestations intempestives ont eu lieu au delà de nos frontières, de nature à nous faire souvenir qu'en un siècle nous avons subi quatre invasions. »

Chaque demande de crédit relative à la sécurité a, du reste, été discutée avec soin. La Commission a cru qu'elle manquerait à toutes ses traditions en proposant sur ce point des économies qui, un jour, peuvent être pour le pays l'occasion de risques effroyables.

Quelques dépenses nouvelles encore, relativement peu importantes, ont été inscrites au budget par la Commission des Finances. Elles ont pour objet l'amélioration du sort de certains pensionnés et des tuberculeux de guerre.

En conclusion, au moment où le budget va être mis en discussion, il se présente avec un excédent de 105 millions de francs, qui serait réduit à 45 millions, si l'on admet la demande du gouvernement de consacrer 60 millions à combler le déficit des chemins de fer. Ce n'est guère au moment où la France voit ses recettes d'impôt menacées par la crise qu'il faut songer à aller plus loin dans la voie des dépenses et il est certain qu'il ne faudrait pas que la crise s'accroisse et se prolonge trop longtemps pour que les recettes soient inférieures aux prévisions et ne couvrent pas entièrement les dépenses.

Le plan d'outillage national.

Le gouvernement de M. Steeg a repris à son compte le plan élaboré par M. Tardieu et il a demandé au Parlement de reprendre la discussion du projet d'outillage national qui avait été interrompue.

Cette décision a été bien accueillie. En raison de la crise économique qui restreint l'activité de la production et qui fait craindre un certain chômage, beaucoup d'industriels et d'entrepreneurs attendent avec impatience le moment où les travaux pourront commencer. Certainement, il ne faut pas fonder de trop grands espoirs sur le projet et penser qu'il peut résoudre la crise, dont les causes sont trop complexes et trop profondes pour que quelques travaux d'importance en somme limitée et dont l'exécution est répartie sur cinq ans, puissent remédier d'une façon complète à la situation actuelle. Néanmoins, l'aide apportée à la main-d'œuvre et aux industries ne sera pas négligeable.

Parmi les grands travaux envisagés par le Ministère, on ne retiendrait pour l'instant que ceux qui présentent un caractère d'intérêt général et qui sont susceptibles d'un rendement immédiat par l'amélioration des moyens de production.

Comme il est absolument indispensable d'éviter l'arrêt des travaux entrepris par le Ministère des Travaux publics en ce qui concerne les routes, les ports et les canaux et, par suite, le chômage qui serait la conséquence de cet arrêt, le gouvernement a demandé au Parlement le vote rapide du projet de loi adopté par la Commission des Finances de la Chambre et autorisant l'engagement et le paiement d'une somme de 190 millions pour l'exécution de ces travaux.

Cette procédure a été rendue nécessaire par le fait que les dotations budgétaires de l'exercice en cours

avaient été limitées en prévision d'un complément de crédits utilisables avant la clôture de l'exercice et qui devaient provenir du plan d'outillage national.

Pour des raisons analogues, le gouvernement demandera le vote d'un projet de même nature, se montant à 150 millions environ, concernant les travaux d'électrification des campagnes et d'adduction d'eau.

Le ministre de la Santé publique a, en outre, été chargé de rédiger un projet complémentaire relatif aux établissements d'hospitalisation et de retraite. Ce projet autorisera l'imputation sur les fonds du Pari Mutuel, actuellement affectés aux œuvres de bienfaisance et d'assistance, d'un prélèvement annuel de 20 millions de francs destinés à faire face au service d'emprunts qui seront contractés par les collectivités intéressées afin de permettre l'accélération des travaux en cours en supplément de l'effort déjà envisagé dans le plan d'outillage national.

Le gouvernement, on le voit, paraît avoir renoncé à demander aux Chambres le vote massif des crédits figurant au projet primitif. De toute façon, les décaissements de la Trésorerie, touchant l'outillage national seraient ramenés de 5 milliards à 2 1/2 milliards de francs.

Quant à l'appel aux collectivités, déjà précédemment envisagé, il est maintenu, c'est-à-dire que, dans certains cas, quand, par exemple, les travaux engagés offriraient un caractère à la fois d'intérêt général et local, les collectivités intéressées seraient invitées à participer aux dépenses. On sait que le projet établi par le gouvernement de M. Tardieu comportait des décisions favorisant les emprunts des départements, des communes et des collectivités. Ces dispositions seront maintenues.

LES OPÉRATIONS SUR OR AUX GUICHETS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Par modification au règlement du 1^{er} août 1930 (1) relatif aux opérations sur or effectuées aux guichets de la Banque, le paragraphe 1 du 2^e de la première partie du dit règlement est remplacé par la phrase suivante :

Sont seuls acceptés les lingots d'un poids de 12 1/2 kg. environ, et d'un titre égal ou supérieur à 900/1000.

(1) Cf. « Bulletin » n° 3, vol. II, 10 août 1930.

Sont seuls acceptés les lingots d'un poids de 12 1/2 kg. environ, et d'un titre égal ou supérieur à 900/1000.

Le paragraphe 2 de la deuxième partie est remplacé par la phrase suivante :

La cession se fait par lingots de 12 1/2 kg. environ, d'un titre égal ou supérieur à 900/1000.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Le relèvement des cours qui se manifesta aussitôt après l'échéance du 31 décembre 1930 s'est poursuivi presque sans arrêt jusqu'au milieu du mois courant. La cote s'alourdit ensuite quelque peu: Le 14 janvier, la livre sterling s'inscrivit à 34,84, en gain de 10 centièmes de belga sur son niveau le plus bas de la fin de l'année. Les jours suivants, elle revint doucement vers 34,8250. Le dollar est en hausse marquée depuis quelques jours sur plusieurs marchés étrangers, notamment à Londres; il a suivi un même mouvement ascendant sur notre place où il est passé, d'une quinzaine à l'autre, de 7,1670 à 7,17625.

La décision que vient de prendre la Banque de France d'accepter dorénavant à ses guichets des lingots d'or au titre égal ou supérieur à 900 millièmes au lieu de 995 millièmes minimum, a provoqué un ajustement du cours de la livre sterling à Paris. Le gold point d'entrée de l'or en provenance de Londres, qui était tombé à 123,60, s'est fixé autour de 123,89. Parallèlement, le franc français est descendu sur notre marché de 28,1335 à 28,1035.

Le florin, après s'être avancé de 288,50 à 288,68, est revenu ces jours-ci à 288,525. Le franc suisse, très ferme pendant les premiers quinze jours du mois, s'est depuis effrité de séance en séance. Il cote actuellement 138,79 contre 139 il y a huit jours. Le reichsmark s'est replié il y a quelques jours jusqu'à 170,40; sa tendance est un peu moins lourde depuis environ une semaine. La lire italienne s'est montrée soutenue autour de 37,55. La peseta a eu un marché difficile pendant la première quinzaine du mois, mais s'est ressaisie ces jours-ci. Entraînée de 75,90 à 73,60, entre le 9 et le 15 janvier 1931, elle est finalement revenue à son point de départ. Les trois couronnes scandinaves sont en léger progrès sur leurs cours précédents.

Les devises livrables à terme ont généralement été offertes. Pour une période de un, deux et trois mois, les cours sont restés constamment au-dessous de ceux du comptant; toutefois, le déport n'a jamais été très important.

Le call money a été facilement obtainable pendant toute la quinzaine à 1 1/4 p. c. et même à 1 p. c. L'escompte hors banque, très recherché, a été traité à 2 3/8 p. c.

Le 22 janvier 1931.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

L'hésitation est restée la note dominante au marché du comptant durant cette dernière quinzaine.

A l'exception des rentes, qui jouissent de transactions suivies à des cours en hausse, la plupart des valeurs à revenu variable s'inscrivent en baisse au 19 janvier par rapport au 5.

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 80,80-80; 5 p. c. Restauration Nationale, 100,20-100,50; 5 p. c. Intérieur à prime, 518-515; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 234,50-224,75; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 269-266,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 553,50-543,50; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre, 104-103,60; 3 p. c. Annuités, 80,95-82,50.

Aux assurances et banques : Banque Belge pour l'Étranger, 960-1015; Banque de Bruxelles, 845-870; Banque Nationale de Belgique, 3000-3005; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 887,50-877,50; part de réserve Société Générale de Belgique, 6850-7050.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 19925-20500; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 13100-13300; Immobilière Bruxelloise, 3930-3950.

Aux chemins de fer et canaux : Société Nationale des Chemins de fer Belges, 576-562; part de fondateur Congo, 8500-9225; 10^e action de jouissance Tournai-Jurbise, 3250-3225; action de jouissance Welkenraedt, 24150-22500.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de dividende Alexandrie, 3100-3450; action de dividende Bruxellois, 5875-6150; part sociale Le Caire, 880-900; 100^e part de fondateur Rosario, 1240-1325.

Aux tramways et électricité (Trusts) : part sociale Bangkok, 1155-1190; Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 1185-1250; 1/10^e part de fondateur Electrofinia, 1055-1100; action de capital Electrobél, 3425-3525; part de fondateur Electrorail, 4200-4290; Engetra, 520-535; action ordinaire Tientsin, 2800-3230; action ordinaire Sofina, 17100-18250.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : part sociale Centrales Gaz et Electricité, 1195-1255; 10^e part de fondateur Electricité du Borinage, 3300-3435; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 8950-8850; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3610-3730; action de dividende Electricité de l'Escaut, 7450-7650; 10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7000-7050.

Aux industries métallurgiques : Armes de Guerre, 812,50-850; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 2350-2460; Forges de Clahecq, 26900-27000; Espérance Longdoz, 3990-4000; Ougrée-Marihaye, 3440-3250; action ordinaire Sambre et Moselle, 4000-4150.

Aux charbonnages : Bonne-Espérance et Batterie, 3825-4225; Gosson-Lagasse, 2400-2625; Gouffre, 20950-21300; Hornu et Wasmes, 5450-6000; Mariemont et Bascoup, 6975-7100; Maurage, 10750-11025; Willem-Sophia, 6100-6175.

Aux zincs, plombs et mines : Astrienne des Mines, 345-375; 1/5^e action privilégiée Nouvelle-Montagne, 340-

375; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 655-660; 10^e action Vieille-Montagne, 2065-2200.

Aux glaceries : Auvelais, 15625-15450; Moustier-sur-Sambre, 15275-15525; part sociale St-Roch, 17800-19050.

Aux industries de la construction : action ordinaire Cannon Brand, 1130-1185; Carrières Unies de Porphyre, 4390-4420; action ordinaire Ciments de Visé, 2975-3100; part de fondateur Merbes-Sprimont, 4875-5250.

Aux industries textiles et soieries : Action de dividende Etablissements américains Gratry, 3190-3200, Linière Gantoise, 3975-4000; Linière La Lys, 11525-12100; action privilégiée Soie Viscose, 1200-1350.

Aux produits chimiques : Auvelais, 1750-1795; part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 1210-1245; part de fondateur Industries Chimiques, 2785-3100; action de dividende Sidac, 3245-3550.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières : Part de fondateur Fauconnier et Posth, 700-775; part de fondateur Hallet, 2100-2125.

Aux valeurs coloniales : Part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 4100-4250; action de capital Ciments du Katanga, 4600-4900; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 3750-3950; action privilégiée Katanga, 44900-46000, action ordinaire idem, 36300-38000; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 4000-4312,50.

Aux alimentation : action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 6625-7150, Minoteries et Elévateurs à grains, 2000-2005; Moulins La Royale, 1940-1890.

Aux industries diverses : Part sociale Bougies de la Cour, 1020-960; part sociale Couperie Belge-Américaine, 1145-1100; 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 5275-5475; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3700-3925.

Aux papeteries : Papeteries de Belgique, 317,50-330; part sociale Papeteries de Saventhem, 1450-1410.

Aux pétroles : action de dividende Nafta, 780-755.

Aux sucreries : part sociale Sucrieries et Raffineries de Pontelongo, 1400-1590; action de capital Sucrieries et Raffineries en Roumanie, 2110-2050.

Aux actions étrangères : Dahlbusch, 1750-1840; Nitrate Railways, 401-445; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 98000-90000; Chade, 10030-11125; Sévillane d'Electricité, 2305-2550; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 2805-3125; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 16750-17250; Fabrique de Fer de Maubeuge, 2425-2575; Acieries de Micheville, 1645-1950; part de fondateur Palmeraies de Mopoli, 6325-6600.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3030-3100; Barcelona Traction, 772,50-805, Brazilian Traction, 820-813,75; action de capital Buenos-Ayres, 202,50-220; action de dividende idem, 167,50-181,25; Héliopolis, 1810-1730; Pétrofina, 717,50-631,25; action privilégiée Sidro, 1065-1135; action privilégiée Soie de Tubize, 245-241,25.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux (hors banque)		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
6 janvier 1931	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,25	1,25
7 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,6875	1,—	1,—
8 —	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	1,25	1,25
9 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,25
10 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
12 —	2,50	3,—	3,50	2,375	2,75	1,—	1,25
13 —	2,50	3,—	3,50	2,375	2,75	1,25	1,25
14 —	2,50	3,—	3,50	2,375	2,75	1,25	1,25
15 —	2,50	3,—	3,50	2,375	2,75	1,25	1,25
16 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
17 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
19 —	2,50	3,—	3,50	2,375	2,75	1,—	1,—
20 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
b) Les derniers mois (1) :							
1929	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1930	2,95	3,45	4,12	2,7807	3,1910	1,6421	1,5903
1929 Octobre	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,031	3,393	3,421
Novembre	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342
Décembre	4,50	5,—	6,—	4,4018	5,50	2,475	2,504
1930 Janvier	3,50	4,—	5,—	3,4014	4,3125	1,452	1,590
Février	3,50	4,—	5,—	3,4141	4,25	2,635	2,588
Mars	3,50	4,—	5,—	3,310	4,208	2,447	2,553
Avril	3,50	4,—	5,—	3,331	4,—	2,380	2,385
Mai	3,—	3,50	4,—	2,870	3,071	1,692	1,745
Juin	3,—	3,50	4,—	2,777	2,917	1,608	1,641
Juillet	3,—	3,50	4,—	2,7825	2,9375	1,550	1,605
Août	2,50	3,—	3,50	2,4375	2,625	1,073	1,073
Septembre	2,50	3,—	3,50	2,3918	2,60	0,885	0,899
Octobre	2,50	3,—	3,50	2,2662	2,4844	0,968	1,009
Novembre	2,50	3,—	3,50	2,0450	2,2500	1,—	1,045
Décembre	2,50	3,—	3,50	2,3425	2,6363	1,394	1,572

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 janvier 1931 } sur les valeurs au comptant .. 5,— %
 } sur les valeurs à terme 4,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. — Taux des dépôts en banque au 20 janvier 1931.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,—	2,25	—	2,35	2,50	2,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,25	2,25	2,35	2,50	2,50	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,30	—	2,35	2,50	2,50	2,50	2,50	—	—
Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven	1,—	2,25	—	2,35	2,50	2,50	—	—	—	—
Société Nationale de Cré- dit à l'Industrie	—	—	—	—	2,75	3,—	3,25	3,50	3,50	3,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse d'Epargne sous la garantie de l'Etat : 3 p. c. jusqu'à 20.000 francs ;
 2 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1931	LONDRES	PARIS	NEW-YORK (câble)	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID	ITALIE	STOCKHOLM	OSLO	COPENHAGUE	PRAGUE	MONTRÉAL	BERLIN	VIENNE	VARSOVIE	BUDAPEST	LETTONIE
	1 £ = 35 belgas	100 fr. = 28,1773 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 fl. = 289,086 b.	100 fr. = 138,77 b.	100 P. = 138,77 b.	100 livres = 37,852 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 Kò = 21,3036 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 M. = 171,321 b.	100 sch. = 101,20 b.	100 zl. = 80,63 b.	100 pengò = 125,79 b.	100 Lat = 138,7702b
6-1 ...	34,7945	28,127	7,16625	288,45	138,84	75,90	37,51875	191,80	191,50	191,60	21,2375	7,146	170,54	100,85	80,35	125,10	138,—
7-1 ...	34,7955	28,1335	7,167	288,50	138,89	76,—	37,5175	191,88	191,50	191,57	21,2375	7,1325	170,57	100,55	80,20	125,10	138,—
8-1 ...	34,8005	28,13	7,16775	288,455	138,92	76,20	37,5225	191,80	191,50	191,575	21,24	7,1325	170,58	100,65	80,10	125,10	138,—
9-1 ...	34,81	28,12	7,17025	288,56	138,92	76,60	37,5375	191,85	191,675	191,70	21,2525	7,1365	170,52	100,65	80,31	125,20	138,—
12-1 ...	34,8245	28,1405	7,173	288,70	138,935	74,15	37,545	192,—	191,65	191,75	21,25	7,1465	170,59	100,65	80,25	125,15	138,—
13-1 ...	34,828	28,1415	7,174	288,71	138,95	74,60	37,555	191,95	191,65	191,725	21,25	7,146	170,58	100,80	80,35	125,30	138,—
14-1 ...	34,84	28,1405	7,1765	288,78	139,—	74,15	37,56	192,025	191,70	191,80	21,25	7,148	170,55	100,80	80,35	125,25	138,10
15-1 ...	34,834	28,13	7,1766	288,62	138,95	73,60	37,5575	192,025	191,75	191,825	21,2525	7,1475	170,51	100,875	80,425	125,15	138,10
16-1 ...	34,83125	28,1235	7,1759	288,65	138,935	73,05	37,5625	192,—	191,70	191,80	21,255	7,145	170,49	100,80	80,45	125,15	138,10
19-1 ...	34,83375	28,1205	7,1775	288,65	138,85	74,425	37,5575	192,—	191,70	191,80	21,25	7,1525	170,40	100,875	80,50	125,30	138,05
20-1 ...	34,8255	28,111	7,175	288,68	138,80	74,95	37,5525	192,05	191,65	191,775	21,25	7,15	170,42	100,85	80,30	125,25	138,05

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1929	34 902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1930	34,844	28,126	7,1662	288,25	138,89	83,72	37,534	192,46	170,95	101,03
1929 Octobre	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37 499	192,24	170,97	100,72
Novembre	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171,—	100,57
Décembre	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,50	37,390	192,59	171,—	100,51
1930 Janvier	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,12	37,546	192,65	171,36	100,91
Février	34,897	28,105	7,1779	287,84	138,48	91,03	37,577	192,58	171,35	101,05
Mars	34,883	28,071	7,1730	287,69	138,78	88,68	37,571	192,68	171,13	101,07
Avril	34,839	28,069	7,1634	287,94	138,83	89,49	37,550	192,57	170,99	100,99
Mai	34,821	28,102	7,1647	288,18	138,69	87,66	37,562	192,28	170,98	100,99
Juin	34,819	28,121	7,1658	288,06	138,80	84,36	37,540	192,42	170,93	101,08
Juillet	34,808	28,142	7,1537	287,83	138,98	82,39	37,477	192,33	170,74	101,08
Août	34,829	28,130	7,1507	288,10	139,04	77,83	37,458	192,30	170,83	101,06
Septembre	34,854	28,158	7,1688	288,81	139,14	76,84	37,543	192,64	170,80	101,21
Octobre	34,843	28,134	7,1708	288,98	139,26	74,16	37,546	192,56	170,70	101,15
Novembre	34,829	28,163	7,1716	288,58	139,03	80,81	37,535	192,42	170,91	100,99
Décembre	34,770	28,130	7,1592	288,30	138,87	77,28	37,501	192,09	170,70	100,83

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>A 1 mois :</i>								
6 janvier 1931	D 0,008	D 0,006	—	pair	D 0,0030	D 0,0020	—	pair
7 —	D 0,010	D 0,008	—	D 0,004	—	D 0,0020	—	pair
8 —	D 0,008	D 0,005	—	D 0,006	—	D 0,0020	—	D 0,15
9 —	D 0,010	D 0,009	D 0,011	D 0,005	D 0,0040	D 0,0020	—	pair
10 —	D 0,009	D 0,008	D 0,006	D 0,002	D 0,0030	D 0,0025	—	—
12 —	D 0,009	D 0,008	D 0,008	—	D 0,0025	D 0,0025	—	pair
13 —	D 0,008	—	D 0,006	—	D 0,0020	—	—	pair
14 —	D 0,007	D 0,005	—	D 0,002	D 0,0020	—	—	R 0,0125
15 —	D 0,010	D 0,009	D 0,010	D 0,005	D 0,0025	D 0,0015	—	pair
16 —	D 0,016	D 0,012	D 0,010	D 0,006	D 0,0030	D 0,0020	D 0,05	pair
17 —	D 0,014	D 0,013	—	D 0,010	—	D 0,0025	—	—
19 —	D 0,012	D 0,008	D 0,014	D 0,010	D 0,0030	D 0,0020	—	pair
20 —	D 0,010	D 0,008	D 0,008	D 0,004	D 0,0030	D 0,0020	—	pair
<i>A 3 mois :</i>								
6 janvier 1931	D 0,009	D 0,007	—	D 0,006	D 0,0040	D 0,0030	—	D 0,10
7 —	—	D 0,010	—	D 0,008	D 0,0060	D 0,0040	—	D 0,10
8 —	D 0,016	D 0,012	—	D 0,012	—	D 0,0040	—	D 0,30
9 —	D 0,018	D 0,016	D 0,016	D 0,012	D 0,0060	D 0,0050	—	pair
10 —	D 0,017	D 0,015	D 0,015	D 0,013	D 0,0050	D 0,0045	—	—
12 —	D 0,015	D 0,014	D 0,014	—	D 0,0045	D 0,0040	—	pair
13 —	D 0,014	—	D 0,012	—	D 0,0040	—	—	pair
14 —	D 0,013	D 0,011	—	D 0,006	D 0,0040	—	—	R 0,025
15 —	D 0,016	D 0,014	D 0,016	D 0,012	D 0,0040	D 0,0030	—	pair
16 —	D 0,023	D 0,024	D 0,020	D 0,015	D 0,0050	D 0,0035	D 0,10	pair
17 —	D 0,030	D 0,028	D 0,030	D 0,026	—	D 0,0045	—	—
19 —	D 0,026	D 0,022	D 0,028	D 0,024	D 0,0055	D 0,0045	D 0,0125	R 0,0125
20 —	D 0,016	D 0,014	D 0,014	D 0,010	D 0,0045	D 0,0035	—	pair

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.
(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1930 Moyenne mensuelle	(*) 274.438	2.070	4.127	9.820	4.114	9.827	27.889	87,1
1929 Octobre	245.296	2.062	4.714	11.058	4.540	11.072	31.384	87,0
Novembre	247.242	2.072	4.090	10.148	4.196	10.156	28.591	87,3
Décembre	249.121	2.087	4.383	10.186	4.247	10.195	29.011	87,0
1930 Janvier	251.752	2.097	4.575	10.551	4.509	10.565	30.201	86,4
Février	253.872	2.105	3.815	9.752	4.015	9.760	27.342	87,7
Mars	256.072	2.004	4.164	10.083	4.051	10.109	28.408	87,5
Avril	257.938	2.134	4.342	10.195	4.313	10.221	29.071	87,1
Mai	259.972	2.054	4.406	10.600	4.411	10.615	30.032	87,5
Juin	261.363	2.021	3.870	9.328	3.913	9.338	26.449	87,3
Juillet	262.976	2.007	4.446	10.251	4.413	10.255	29.366	87,0
Août	264.428	1.942	3.382	9.074	3.881	9.074	25.912	86,9
Septembre	266.150	1.994	3.805	9.058	3.791	9.058	25.713	86,9
Octobre	268.314	2.106	4.401	10.125	4.269	10.111	28.906	86,6
Novembre	270.218	2.151	3.617	8.799	3.690	8.788	24.894	86,7
Décembre	274.438	2.225	4.204	10.024	4.116	10.032	28.376	87,2

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYÉS AUX EFFETS PRÉSENTÉS À L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
Année 1928	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
Année 1929	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
1929 Septembre	123.205	7.078	5,74	1.233.667	24.616	2,—
Octobre	132.142	7.103	5,38	1.269.760	23.576	1,86
Novembre	136.024	7.886	5,80	1.221.852	27.876	2,28
Décembre	147.181	9.805	6,66	1.141.197	31.574	2,77
1930 Janvier	139.746	9.650	6,91	1.181.061	36.084	3,06
Février	128.719	9.177	7,13	1.082.241	32.564	3,01
Mars	137.994	9.499	6,88	1.134.244	32.341	2,85
Avril	144.975	8.852	6,11	1.100.093	33.170	3,02
Mai	150.087	9.195	6,13	1.016.770	31.283	3,08
Juin	148.124	9.433	6,37	949.244	32.105	3,38
Juillet	136.015	9.425	6,93	780.733	34.496	4,42
Août	130.201	8.928	6,86	723.589	35.452	4,90
Septembre	119.320	8.559	7,17	665.636	27.577	4,14
Octobre	122.661	8.250	6,73	645.348	21.564	3,34
Novembre	124.389	8.472	6,81	587.287	21.758	3,70

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIÉES AU MONTEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1928	1929	1930	1928	1929	1930
Première période	126	105	138	24	34	39
Deuxième période	127	105	144	34	22	39
Troisième période	109	95	137	35	23	46
Quatrième période	133	139	156	17	23	71

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1929 Moyenne mensuelle	38 (*)	409	40.293	181	27.068	20	250 (*)	1.263	304
1930 Moyenne mensuelle	38 (*)	394	37.834	174	25.765	20	250 (*)	634	157
1929 Octobre	38	443	44.328	197	29.541	22	250	1.255	311
Novembre.....	38	401	39.103	175	26.445	19	250	910	587
Décembre	38	425	40.024	185	26.686	20	250	759	234
1930 Janvier	38	421	39.271	186	25.918	21	250	822	139
Février	38	388	35.053	173	23.302	20	250	697	142
Mars	38	408	37.649	183	25.312	20	250	716	140
Avril	38	404	40.391	178	27.907	20	250	1.181	283
Mai	38	416	41.909	182	28.836	19	250	735	221
Juin	38	382	36.003	166	24.698	20	250	524	161
Juillet	38	404	38.549	178	26.392	20	250	493	122
Août	38	382	34.954	159	23.928	18	250	480	167
Septembre	38	377	38.114	169	25.958	22	250	541	127
Octobre	38	400	42.069	178	29.324	23	250	524	153
Novembre.....	38	360	34.110	157	23.170	18	250	482	106
Décembre	38	399	35.941	179	24.435	21	250	412	120

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
(*) Au 31 décembre.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1929 Moyenne mensuelle	72,2	216,6	6,5	295,3	254,0	41,3	85,99
1929 Octobre	69,8	240,3	7,1	317,2	274,4	42,8	86,51
Novembre.....	64,6	228,0	6,3	298,9	279,8	19,1	93,62
Décembre	69,3	210,4	7,0	286,7	277,8	8,9	96,89
1930 Janvier	64,6	216,6	8,2	289,4	279,8	9,6	96,68
Février	57,3	199,3	6,0	262,6	267,2	-4,6	101,74
Mars	72,3	224,2	5,8	302,3	279,5	22,8	92,48
Avril	77,9	217,8	5,5	301,2	273,1	28,0	90,69
Mai	77,8	227,5	5,6	310,9	271,1	39,8	87,18
Juin	88,4	198,5	5,4	292,4	258,6	33,8	88,45
Juillet	103,4	199,6	6,3	309,3	271,8	37,5	87,89
Août	117,7	193,4	5,7	316,9	266,6	50,3	84,14
Septembre	102,7	202,8	5,6	311,1	262,2	48,9	84,29
Octobre	79,7	215,9	5,5	301,1	263,5	37,6	87,49
Novembre (chiffr. provisoires)	65,8	197,7	5,3	268,8	255,7	13,1	95,13
Décembre (chiffr. provisoires)	64,4	196,3	5,7	266,4	262,5	3,9	98,54

B. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1929 Moyenne mensuelle	19.841	540	7.359	252	58	275	114	699
1929 Août	20.188	621	7.744	262	73	290	119	744
Septembre	20.652	580	7.364	249	65	273	116	703
Octobre	20.625	538	7.781	247	64	298	112	721
Novembre	19.077	503	7.659	232	64	292	122	710
Décembre	21.353	541	6.916	208	64	282	116	670
1930 Janvier	20.938	526	7.468	247	54	268	120	689
Février	18.507	476	6.876	240	46	240	105	631
Mars	19.775	513	7.162	247	50	255	112	664
Avril	19.876	523	6.845	235	44	233	112	624
Mai	18.551	528	6.804	225	43	236	106	610
Juin	19.673	564	6.196	204	41	217	104	566
Juillet	20.402	632	6.344	208	38	223	101	570
Août	20.619	650	6.093	203	37	214	95	549
Septembre	20.641	594	6.282	213	37	220	95	565
Octobre	19.937	541	7.021	232	41	235	90	598
Novembre			6.389					539

2° Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1928 Moyenne mensuelle	1.510	461	428	437	308	43	92	445	86
1929 Moyenne mensuelle	1.606	601	501	459	315	31	116	453	105
1929 Août	1.672	625	493	444	373	24	131	463	102
Septembre	1.594	566	486	447	321	30	117	441	115
Octobre	1.543	634	469	419	362	31	112	471	107
Novembre	1.387	660	529	394	322	37	104	465	103
Décembre	1.490	663	528	450	320	33	94	414	100
1930 Janvier	1.658	655	549	460	330	41	167	475	97
Février	1.585	508	438	433	309	33	138	420	98
Mars	1.330	460	450	493	333	40	114	483	108
Avril	1.230	516	465	445	303	45	95	434	100
Mai	1.373	575	461	408	290	30	76	427	97
Juin	1.225	545	463	381	253	27	90	367	83
Juillet	1.297	527	461	331	266	33	66	375	68
Août	1.295	535	428	367	287	26	49	341	58
Septembre	1.321	545	434	371	301	28	59	343	73
Octobre	1.480	608	401	417	335	29	40	354	74

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1929 Moyenne mensuelle	518.112	131.745	181.305	699.417
1930 Moyenne mensuelle	475.997	112.654	155.262	631.259
1929 Octobre	580.137	129.938	196.097	776.234
Novembre	563.704	130.202	180.478	744.182
Décembre	506.656	128.591	174.112	680.768
1930 Janvier	520.429	131.651	177.002	697.431
Février	475.812	113.328	159.886	635.698
Mars	502.509	107.978	167.712	670.221
Avril	484.668	108.635	162.579	647.247
Mai	483.722	113.089	164.274	647.996
Juin	442.896	102.433	147.081	589.977
Juillet	459.202	105.341	151.720	610.922
Août	443.510	107.413	162.177	605.687
Septembre	464.506	112.672	150.194	614.700
Octobre	506.927	120.674	152.446	659.373
Novembre	465.844	109.520	132.671	598.515
Décembre	461.945	119.118	135.402	597.347

TAUX D'ESCOMPTE
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	9 octobre 1930	5
Autriche	9 septembre 1930	5
Belgique	1 ^{er} août 1930	2,50
Bulgarie	1 ^{er} juillet 1929	10
Danemark	13 novembre 1930	3,50
Dantzig	9 octobre 1930	5
Espagne	17 juillet 1930	6
Estonie	7 octobre 1930	7
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	24 décembre 1930	2
Finlande	25 août 1930	6
France	3 janvier 1931	2
Grande-Bretagne	1 ^{er} mai 1930	3
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	25 mars 1930	3
Hongrie	30 mai 1930	5,50
Indes	15 janvier 1931	7
Italie	19 mai 1930	5,50
Japon	6 octobre 1930	5,11
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	31 mars 1930	6
Norvège	8 novembre 1930	4
Pologne	3 octobre 1930	7,50
Portugal	2 juin 1930	7,50
Roumanie	23 novembre 1929	9
Suède	3 avril 1930	3,50
Suisse	10 juillet 1930	2,50
Tchécoslovaquie	25 juin 1930	4
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	27 mai 1930	5,50

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1928 Moyenne mensuelle (*)	3.322	2.672	804	2.229	2.580	1.157	— 92	96,5
1929 Moyenne mensuelle	3.747	2.959	790	2.147	2.686	1.251	— 273	90,8
1929 Septembre	4.161	2.951	709	2.269	2.782	1.226	— 169	94,3
Octobre	4.305	3.218	747	2.279	2.772	1.216	— 446	86,1
Novembre	3.710	2.849	768	2.169	2.539	1.170	— 310	89,1
Décembre	3.933	2.916	741	2.239	2.764	1.234	— 152	94,8
1930 Janvier	4.023	2.943	732	1.998	2.211	1.106	— 733	75,1
Février	3.597	2.712	754	1.433	1.814	1.266	— 898	66,9
Mars	3.890	2.899	745	2.386	2.766	1.160	— 133	95,4
Avril	3.462	2.856	825	2.325	2.545	1.095	— 312	89,1
Mai	3.721	2.874	772	2.204	2.295	1.041	— 579	79,8
Juin	3.293	2.496	758	1.984	2.015	1.015	— 481	80,7
Juillet	3.416	2.554	748	1.972	2.282	1.157	— 272	89,3
Août	3.294	2.334	708	1.854	1.944	1.040	— 389	83,3
Septembre	3.198	2.388	747	2.121	2.227	1.050	— 161	93,3
Octobre	3.557	2.529	711	1.940	2.222	1.145	— 307	87,9
Novembre	3.155	2.151	682	1.739	2.060	1.184	— 91	95,8

(*) Chiffres définitifs (d'après le Tableau annuel du commerce avec les pays étrangers).

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants.		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1928 L'année (*)	10.927	61.864	3.237.385	6.831.605	34.994.972	16.670.427	1.624.972	8.412.075	5	84.501	39.868.262	32.060.472
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.089	40.184.447	18.486.097	1.264.094	9.603.899	6	92.511	44.958.213	35.510.118
1929 Septembre	734	5.578	296.845	592.338	3.770.859	1.573.949	92.716	769.731	1	9.439	4.161.156	2.951.035
Octobre	1.052	7.293	357.201	710.424	3.828.791	1.618.620	118.304	870.475	1	11.156	4.305.349	3.217.968
Novembre	1.613	9.695	295.521	604.486	3.310.858	1.423.005	101.949	804.066	—	7.346	3.709.941	2.848.598
Décembre	1.783	11.992	312.078	644.863	3.518.404	1.474.678	100.836	774.720	1	9.716	3.933.102	2.915.969
1930 Janvier	2.126	14.198	293.843	610.137	3.615.692	1.429.214	111.829	880.950	1	8.832	4.023.490	2.943.331
Février	2.805	17.160	267.912	542.072	3.221.153	1.289.812	104.869	850.044	1	12.532	3.596.741	2.711.620
Mars	2.629	16.455	310.775	588.484	3.468.032	1.375.727	108.129	907.026	1	11.618	3.889.565	2.899.310
Avril	2.131	13.845	299.127	553.383	3.054.110	1.378.859	106.532	898.552	1	11.709	3.461.901	2.856.348
Mai	2.899	22.079	308.783	589.397	3.302.750	1.368.338	106.511	886.651	1	7.711	3.720.944	2.874.176
Juin	2.549	17.783	279.465	517.632	2.922.810	1.206.466	88.158	744.955	1	9.270	3.292.983	2.496.106
Juillet	2.248	15.761	292.606	547.330	3.035.171	1.196.122	85.728	784.123	1	10.791	3.415.753	2.554.127
Août	2.490	18.448	327.249	561.107	2.873.784	1.029.962	90.604	716.467	1	7.564	3.294.127	2.333.548
Septembre	3.016	21.876	316.013	553.075	2.798.580	1.109.013	80.275	694.773	1	9.260	3.197.885	2.387.997
Octobre	3.546	25.224	382.206	618.060	3.088.918	1.142.259	82.691	734.674	1	8.370	3.557.362	2.528.587
Novembre	2.207	14.128	347.717	523.685	2.734.103	980.839	70.929	620.981	1	11.273	3.154.956	2.150.906
EXPORTATIONS :												
1928 L'année (*)	16.656	154.607	920.030	2.526.501	18.502.088	10.435.999	7.310.527	17.763.794	98	73.539	26.749.398	30.954.440
1929 L'année	14.364	141.550	870.112	2.526.905	17.929.203	10.608.508	6.954.851	18.892.380	89	65.206	25.768.619	32.234.549
1929 Septembre	1.270	11.917	86.095	229.282	1.564.367	864.046	616.783	1.673.004	5	3.995	2.268.520	2.782.244
Octobre	1.401	12.056	89.987	214.985	1.584.106	869.926	603.266	1.669.033	8	5.873	2.278.768	2.771.873
Novembre	1.144	11.022	91.736	206.488	1.512.720	792.359	563.549	1.504.737	40	23.895	2.169.190	2.538.501
Décembre	629	5.594	75.277	227.690	1.560.827	835.154	602.631	1.689.736	8	5.759	2.239.372	2.763.933
1930 Janvier	1.004	9.442	65.639	167.290	1.387.786	644.871	543.934	1.384.314	6	4.653	1.998.369	2.210.570
Février	604	5.681	52.765	126.301	945.255	542.210	433.936	1.135.944	6	3.852	1.432.566	1.813.988
Mars	1.741	16.194	74.705	205.748	1.752.768	886.410	556.379	1.651.776	7	6.269	2.385.600	2.766.397
Avril	1.434	12.597	59.011	155.718	1.645.773	773.684	618.734	1.596.994	6	5.708	2.324.959	2.544.701
Mai	1.547	14.296	40.375	137.790	1.627.963	738.645	533.750	1.400.735	3	3.616	2.203.639	2.295.082
Juin	1.558	13.700	67.485	168.407	1.426.606	688.123	488.703	1.142.608	3	2.194	1.984.356	2.015.032
Juillet	1.941	17.717	92.426	174.260	1.353.499	734.167	524.392	1.350.125	9	5.923	1.972.265	2.282.192
Août	1.339	11.362	39.995	140.767	1.351.233	613.323	461.161	1.175.188	5	3.409	1.853.732	1.944.049
Septembre	1.753	15.643	52.164	165.886	1.541.949	689.632	525.056	1.352.393	5	3.506	2.120.927	2.227.060
Octobre	1.781	15.172	52.248	156.543	1.365.967	692.436	520.424	1.354.386	5	3.097	1.940.425	2.221.634
Novembre	1.403	11.914	65.734	165.160	1.183.857	613.888	488.269	1.223.630	51	45.054	1.739.315	2.059.646

(*) Chiffres définitifs (d'après le Tableau annuel du commerce avec les pays étrangers).

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

I. — Classement par genre d'industrie.

DECEMBRE 1930.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets				Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Bénéfice total		Perte totale					Solde
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs		
Banques	6	312.144	5	75.307	1	88	75.219	38.921	4.500	180
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	27	755.453	23	89.494	4	1.843	87.651	76.475	12.077	127
Exportations, importations	2	31.125	1	73	1	3.523	— 3.450	70	—	—
Commerce de fer et métaux	1	4.000	1	458	—	—	458	280	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameublement ..	7	93.694	6	13.695	1	4.498	9.197	9.588	67.681	4.050
Commerce de produits alimentaires	9	12.362	8	1.621	1	384	1.237	480	1.348	—
Commerces non dénommés	45	86.836	36	6.512	9	4.379	2.133	3.653	76	—
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries	2	3.300	2	1.045	—	—	1.045	792	—	—
Brasseries	10	55.483	8	13.877	2	295	13.582	4.846	500	—
Distilleries d'alcool	1	1.000	1	428	—	—	428	200	—	—
Autres industries alimentaires	6	19.473	5	5.119	1	11	5.108	1.397	—	—
Carrières	3	5.150	2	2.294	1	62	2.232	1.000	—	—
Charbonnages	2	125.150	2	6.134	—	—	6.134	30	38.493	2.310
Mines et autres industries extractives....	1	3.000	1	6	—	—	6	—	—	—
Gaz	2	14.500	1	1.642	1	5.143	— 3.501	1.470	2.816	140
Electricité	1	200	1	36	—	—	36	—	—	—
Constructions électriques	5	12.750	3	123	2	4.076	— 3.953	9	364	—
Hôtels, théâtres, cinémas	5	2.294	5	256	—	—	256	72	—	—
Imprimerie, publicité	13	47.326	10	11.638	3	102	11.536	5.238	417	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	19	96.940	11	5.776	8	10.389	— 4.613	2.296	879	—
Matériaux artificiels et produits céramiques	8	19.125	6	3.793	2	66	3.727	1.668	—	—
Métallurgie, sidérurgie	26	80.630	18	15.422	8	2.267	13.155	7.308	14.248	864
Construction	2	1.300	2	105	—	—	105	70	—	—
Papeteries (Industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales	27	598.688	21	25.370	6	14.893	10.477	17.023	—	—
Produits chimiques	14	128.985	13	10.018	1	30	9.988	5.394	15.000	1.085
Industries du bois	2	11.395	2	1.856	—	—	1.856	1.538	—	—
Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles	3	22.000	2	890	1	5.422	— 4.532	800	255	13
Verriers	1	450	1	86	—	—	86	85	—	—
Glaceries	1	1.500	1	14.978	—	—	14.978	—	—	—
Industries non dénommées.....	21	43.735	17	4.938	4	440	4.498	3.257	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	3	4.375	3	462	—	—	462	306	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	4	3.314	2	120	2	28	92	82	—	—
Divers non dénommés.....	5	630	4	7	1	5	2	2	—	—
TOTAL	284	2.598.307	224	313.579	60	57.944	255.635	184.250	158.654	8.769

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	138	59.500	107	10.401	31	2.650	7.751	4.505	1.288	—
De plus de 1 à 5 millions	78	198.664	64	59.791	14	11.216	48.575	18.628	12.634	190
De plus de 5 à 10 millions	23	192.344	18	23.708	5	10.390	13.318	16.955	9.522	620
De plus de 10 à 20 millions	20	313.512	15	31.551	5	10.304	21.247	12.691	38.389	2.074
De plus de 20 millions	25	1.834.287	20	188.128	5	23.384	164.744	131.471	96.821	5.885
TOTAL	284	2.598.307	224	313.579	60	57.944	255.635	184.250	158.654	8.769

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

DECEMBRE 1930.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PARTI PRIS PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS					
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations				Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit			
	Nombre	Montant(*)	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre	Montant	Nombre				Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant minimum	
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	3	1.550	6	125	4	7.140	6.560	4	25.250	240	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Exportations, importations	4	5.650	—	—	—	—	—	—	—	2.105	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de fer et métaux	2	1.510	—	—	—	—	—	—	—	1.490	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habil. et d'ameubl. . .	5	1.525	1	50	1	750	1.250	—	—	750	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de prod. alimentaires. .	2	2.000	2	6	1	1.800	450	—	—	995	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce non dénommés	10	3.320	6	170	1	25	50	—	—	969	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Méuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Braseries	2	8.000	—	—	—	—	—	—	—	7.736	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires ..	1	1.500	—	—	2	2.110	2.690	—	—	1.490	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	2	520	2.180	—	—	1.980	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	1	25.500	16.667	—	—	16.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres indust. extractives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	1	1.200	—	—	—	—	—	—	—	1.100	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	5	700	—	—	2	275	550	—	—	270	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	2	3.100	1	5	—	—	—	—	—	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) .	2	650	—	—	2	4.100	7.900	—	—	535	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Matér. artif. et prod. céramiques. .	—	—	—	—	2	12.000	6.500	—	—	—	6.500	(1)	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	4	8.050	2	175	1	75.000	25.000	—	—	2.920	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	5	4.900	2	75	1	900	600	—	—	3.013	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papeteries (industries)	1	80	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales. .	2	21.500	—	—	3	13.350	14.150	—	—	2.327	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Produits chimiques	1	2.400	—	—	2	75.050	35.000	1	30.000	905	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	1	750	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroiries	—	—	—	—	1	2.500	2.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles	—	—	—	—	1	1.750	750	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	1	375	250	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	6	121.115	—	—	4	2.000	1.550	3	100.650	62.650	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	1	30.000	—	—	—	—	—	—	—	200	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	1	50	—	—	1	8.000	4.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	1	100	—	—	—	—	—	—	—	30	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	1	2.000	1	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	63	221.650	21	616	33	233.145	128.597	8	155.900	107.755	9.000			27	48.982				

(*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

(1) Banque Union financière d'Anvers; Banque de l'Arrondissement d'Anvers

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
EN DECEMBRE 1930**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en comman- dite par actions		coopératives et unions du créd.	
	Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant minimum	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant minim.

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique.....	61	200.150	21	616	30	219.795	114.447	8	155.900	26	38.982	—	—
En Belgique et à l'étranger.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au Congo belge.....	2	21.500	—	—	3	13.350	14.150	—	—	1	10.000	—	—
TOTAL.....	63	221.650	21	616	33	233.145	128.597	8	155.900	27	48.982	—	—

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million.....	45	13.950	21	616	18	10.825	6.700	2	1.100	19	7.325	—	—
De plus de 1 à 5 millions .	15	37.700	—	—	9	39.770	28.730	2	8.000	6	16.657	—	—
De plus de 5 à 10 millions	—	—	—	—	2	7.000	16.500	2	20.000	1	10.000	—	—
De plus de 10 à 20 millions	1	20.000	—	—	3	100.550	51.667	—	—	1	15.000	—	—
De plus de 20 millions	2	150.000	—	—	1	75.000	25.000	2	126.800	—	—	—	—
TOTAL.....	63	221.650	21	616	33	233.145	128.597	8	155.900	27	48.982	—	—

(*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur</i> <i>belge</i>)	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes	
		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :					
		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)			
		Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
	milliers de fr.	en milliers de francs				francs	
1928 Moyenne mensuelle	308.001	1929 Moyenne mensuelle	36.098	4.355	14.400	14.372	300 millions (1)
1929 Moyenne mensuelle	426.906	1930 Moyenne mensuelle	65.763	18.837	17.866	14.815	1.091 millions (1)
1929 Septembre.....	732.827	1929 Octobre.....	56.801	9.028	13.042	18.409	néant
Octobre.....	560.175	Novembre.....	38.682	8.226	10.104	19.006	néant
Novembre.....	483.426	Décembre.....	48.942	7.918	15.718	16.972	néant
Décembre.....	534.028	1930 Janvier.....	81.017	4.458	11.089	18.07	néant
1930 Janvier.....	487.510	Février.....	37.439	3.126	14.701	9.651	néant
Février.....	483.637	Mars.....	85.002	4.710	19.668	10.387	150 millions
Mars.....	478.797	Avril.....	46.502	3.101	18.742	5.302	néant
Avril.....	512.993	Mai.....	60.292	2.931	17.959	2.555	6 millions
Mai.....	502.946	Juin.....	116.367	4.200	29.420	6.179	400 millions
Juin.....	471.753	Juillet.....	85.976	2.969	20.222	55.197	220 millions
Juillet.....	485.128	Août.....	46.557	4.941	10.653	15.192	150 millions
Août.....	451.538	Septembre.....	48.163	167.708	11.723	6.122	néant
Septembre.....	414.347	Octobre.....	57.197	5.060	13.979	25.404	néant
Octobre.....	441.634	Novembre.....	58.366	2.235	15.356	12.999	165 millions (2)
Novembre.....	422.796	Décembre.....	66.283	20.605	30.876	10.185	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Total par année.

(2) Emprunt de 165 millions de francs, 5 p. c., ville d'Anvers, émis à 95.

Nota. — Le Crédit communal a émis un emprunt de 500 millions de francs, 5,50 p. c., jouissance 1^{er} mars 1930, dont il a placé :
100 millions de francs, à 97 ;
400 millions de francs, à 98.

En outre, il a été autorisé à émettre un emprunt de 600 millions de francs, 5 p. c., dont il place une première tranche de 100 millions de francs, à 97, jouissance 1^{er} janvier 1931.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1929	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
Année 1930	6.668	43.785.155	5.349	7.043.041	1.319	718.764	6.324.277	4.027.995	6.527.229	333.552
1929 Octobre	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485
Novembre	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310
Décembre	255	1.632.482	209	342.336	46	14.367	327.969	172.222	174.103	9.580
1930 Janvier	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173
Février	142	328.600	111	57.788	31	9.456	48.332	24.382	6.720	267
Mars	780	4.742.720	652	884.155	128	131.030	753.125	526.444	426.551	20.174
Avril	1.669	7.474.982	1.369	1.381.507	300	72.234	1.309.273	679.161	1.678.762	95.346
Mai	1.220	8.859.725	996	1.504.858	224	111.606	1.393.252	928.959	1.130.010	45.998
Juin	655	3.596.698	520	566.061	135	42.094	523.967	307.433	341.693	17.154
Juillet	412	4.793.623	329	570.996	83	65.510	505.486	364.185	206.841	10.738
Août	230	1.391.218	160	239.544	70	17.393	222.151	166.731	548.268	30.242
Septembre	226	816.289	172	138.224	54	14.903	123.321	79.129	29.581	1.643
Octobre	580	4.787.343	454	768.550	126	84.977	683.573	473.669	800.080	41.311
Novembre	312	3.673.418	235	407.864	77	90.530	317.334	192.889	740.593	37.737
Décembre	284	2.598.307	224	313.579	60	57.944	255.635	184.250	158.654	8.769

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés
Année 1929 ...	1.064	7.800.965	207	707	8.596.173	6.928.418	11	236.560	14.965.943	3.065.222	286	1.027.808	31
Année 1930 ...	751	2.424.445	249	432	3.506.145	2.054.918	38	876.962	5.356.325	1.781.588	304	1.216.276	33
1929 Octobre ..	81	1.302.591	19	39	231.601	197.871	2	15.500	1.513.962	415.162	17	54.665	1
Novembre	81	415.989	26	57	825.649	469.503	—	—	885.492	273.209	29	147.401	3
Décembre	86	313.974	22	57	703.183	518.535	1	1.000	833.509	141.999	20	159.085	1
1930 Janvier ..	93	675.225	30	59	327.170	237.646	1	100.000	1.012.871	432.490	32	238.285	1
Février	60	134.938	23	39	202.733	143.915	—	—	278.853	52.662	17	36.600	1
Mars	78	124.822	21	26	173.225	103.202	—	—	228.024	131.905	26	294.115	4
Avril	69	340.841	19	49	230.977	128.171	1	1.000	470.012	129.243	28	56.847	1
Mai	60	96.699	10	42	540.818	241.457	1	250	338.406	60.390	18	20.585	3
Juin	59	111.077	21	31	182.557	98.523	3	168.000	315.600	82.195	36	56.047	3
Juillet	65	192.650	26	40	338.440	296.901	—	—	489.451	241.246	33	171.499	4
Août	55	115.218	21	38	551.262	158.415	4	8.500	282.133	171.145	31	103.894	7
Septembre	40	37.872	13	16	102.516	123.216	4	303.000	464.088	12.714	11	10.681	2
Octobre	56	76.821	25	27	390.406	214.862	7	89.200	360.883	66.816	26	104.195	5
Novembre	53	296.732	19	32	232.896	182.013	9	131.112	609.857	293.027	19	75.046	2
Décembre	63	221.650	21	33	233.145	128.597	8	155.900	566.147	107.755	27	48.982	—

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	pour foyer domestique brais, anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à cokés	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs						
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1929 Moyenne mensuelle	303,—	176,—	167,—	202,—	194,—	616,—	4-10-2	867,—	4-17-9	886,—	5- 1-5	940,—	6-10-0	1250,—
1930 Moyenne mensuelle	322,—	172,—	167,—	198,—	186,—	604,—	4-0-11	720,—	4- 5-6	771,—	4-12-11	879,—	6-5-10	1326,—
1929 Novembre	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4- 8-0	867,50	4-11-0	885,—	4-17-6	940,—	6-10-0	1250,—
Décembre	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4- 7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-17-0	940,—	6-10-0	1250,—
1930 Janvier	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4- 7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—
Février	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4- 7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—
Mars	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4- 7-0	750,—	4-13-0	810,—	5- 1-6	940,—	6-10-0	1325,—
Avril	315,—	180,—	170,—	205,—	190,—	615,—	4- 7-0	750,—	4-13-0	810,—	5- 1-6	940,—	6-10-0	1325,—
Mai	315,—	175,—	170,—	200,—	190,—	615,—	4- 7-0	750,—	4-13-0	810,—	5- 1-6	940,—	6-10-0	1345,—
Juin	315,—	175,—	170,—	195,—	190,—	615,—	4- 7-0	750,—	4-13-0	810,—	5- 1-6	940,—	6-10-0	1345,—
Juillet	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4- 7-0	750,—	4-13-0	810,—	5- 1-6	940,—	6-10-0	1345,—
Août	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4- 0-0	690,—	4- 6-0	750,—	4-16-0	910,—	5-10-0	1345,—
Septembre	315,—	167,50	162,50	195,—	180,—	590,—	3-14-0	690,—	4- 0-0	750,—	4- 5-0	875,—	5-10-0	1345,—
Octobre	320,—	155,—	155,—	185,—	175,—	570,—	3-10-0	600,—	3-12-6	660,—	4- 0-0	750,—	6- 0-0	1345,—
Novembre	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	570,—	3- 8-0	580,—	3-10-0	650,—	3-12-6	680,—	6-10-0	1345,—
Décembre	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	570,—	3-10-0	600,—	3-12-6	660,—	3-16-0	750,—	6-10-0	1345,—
1931 Janvier	320,—	150,—	155,—	180,—	175,—	500,—	3- 9-6	600,—	3-12-3	600,—	3-15-6	750,—	6- 0-0	1375,—

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Oufs
	par 100 kilos						par kilo		par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1928 Moyenne mensuelle	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	28,88	54,61	25,67
1929 Moyenne mensuelle	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	30,69	(*)21,86	27,50
1929 Septembre	161,61	137,30	137,45	148,71	44,17	184,29	33,28	23,—	28,68
Octobre	157,93	131,66	133,54	145,47	41,36	178,46	34,16	20,80	35,29
Novembre	156,10	126,48	128,60	143,12	42,64	175,35	32,89	16,75	39,09
Décembre	153,65	125,04	122,02	143,18	41,03	174,81	33,11	18,25	33,27
1930 Janvier	147,97	113,08	111,16	135,08	40,52	166,84	31,87	15,80	25,85
Février	142,94	97,13	94,40	121,30	38,04	145,56	32,02	14,25	21,60
Mars	133,02	87,82	89,52	109,99	35,38	126,18	28,19	14,—	16,96
Avril	144,48	99,74	107,40	113,34	35,76	125,81	24,46	14,—	17,08
Mai	146,31	91,50	98,19	109,56	37,37	146,17	21,69	14,—	17,55
Juin	153,44	83,16	92,46	98,29	61,04	132,76	22,86	14,—	17,99
Juillet	151,77	83,66	90,98	88,40	51,65	74,50	24,56	14,—	20,66
Août	135,84	87,56	100,57	89,49	55,60	67,85	24,13	14,—	22,76
Septembre	107,82	76,84	81,14	82,77	54,27	66,60	25,28	14,—	27,11
Octobre	94,50	73,52	78,99	80,68	53,58	65,78	25,23	13,40	33,22
Novembre	88,84	71,64	79,78	78,61	54,25	66,32	25,77	12,75	35,64

(*) Depuis janvier 1929, les prix mentionnés sont ceux de la laine brute, tandis que précédemment on cotait la laine travaillée.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(En milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	23- 1-1930	8- 1-1931	15- 1-1931	22- 1-1931
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	5.877.781	6.863.883	6.867.107	6.866.780
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.719.104	4.766.259	4.661.359	4.450.299
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	4.023.660	4.241.433	4.143.309	3.979.254
Avances sur fonds publics	57.901	153.091	165.736	164.708	149.370
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26) ..	—	1.622.320	1.461.793	1.461.793	1.461.793
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	13.607.816	16.287.488	16.179.014	15.993.988
Comptes courants particuliers	88.333	737.396	1.180.575	994.605	944.848
Comptes courants du Trésor	14.541	105.763	49.849	241.253	63.543
Total des engagements à vue	1.152.636	14.450.975	17.517.912	17.414.872	17.005.379
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,6 %	59,49 %	66,39 %	66,20 %	66,55 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	3,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent » billon et divers.

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-7-1930	31-8-1930	30-9-1930	31-10-1930
Encaisse-or :					
Lingots et monnaies d'or.....	24.818	41.027	41.027	41.027	41.027
Devises-or sur l'étranger	28.768	43.151	43.151	40.994	40.454
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	488.137	452.435	473.937	513.288
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	176.248	177.597	175.184	175.002
Comptes courants	163.234	53.422	47.838	51.104	47.098
PASSIF					
Billets en circulation	124.619	178.520	178.762	172.723	171.545
Créditeurs :					
À vue	222.030	385.292	334.636	348.664	366.668
À terme	68.465	132.358	168.068	176.787	167.208
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42.99 %	47.15 %	47.09 %	47.48 %	47.50 %

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants crédeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1929 Moyenne annuelle.	37.174.406	8.636.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.419.263	64.736.617	19.084.455	44,35
1930 Moyenne annuelle.	45.954.926	6.836.087	5.967.692	27.596	18.910.391	2.728.119	72.270.631	17.512.670	51,18
1929 Novembre..... 8	40.298.110	7.311.576	9.753.045	22.688	18.764.321	2.658.071	67.099.717	21.023.257	45,73
Décembre..... 6	41.131.409	7.167.641	8.358.057	21.863	18.777.766	2.669.887	67.291.168	20.028.211	47,10
1930 Janvier..... 10	42.458.382	7.201.903	6.675.522	23.670	18.729.297	2.586.240	69.346.770	18.022.927	48,60
Février..... 7	42.931.049	6.978.660	6.398.696	24.870	18.777.088	2.578.449	69.429.472	17.539.950	49,36
Mars..... 7	42.753.011	6.959.689	5.626.538	16.436	18.775.599	2.634.594	70.373.157	15.576.486	49,74
Avril..... 4	42.357.643	6.913.223	5.059.551	34.852	18.773.151	2.697.241	71.575.902	13.323.443	49,89
Mai..... 9	42.950.438	6.889.208	5.126.285	27.555	18.716.501	2.652.371	71.612.307	13.845.006	50,26
Juin..... 6	43.817.560	6.878.201	4.923.900	34.075	18.683.501	2.720.394	72.558.993	13.487.092	50,92
Juillet..... 4	44.169.984	6.904.264	5.532.536	32.651	18.840.485	2.836.496	73.269.798	14.074.282	50,58
Août..... 8	46.656.474	7.063.861	5.329.831	24.752	18.890.163	2.788.648	72.970.882	17.292.729	51,60
Septembre... 5	47.477.717	6.832.314	4.896.659	27.516	18.794.707	2.835.979	73.453.001	16.921.283	52,53
Octobre..... 10	49.448.031	6.587.842	4.696.946	23.050	19.074.550	2.883.498	73.968.455	18.394.474	53,54
Novembre.... 7	51.096.529	6.505.489	6.837.698	28.088	19.136.940	2.994.769	74.709.038	21.394.440	53,17
Décembre.... 5	52.351.980	6.912.167	7.058.559	33.168	19.156.531	3.000.147	75.838.195	22.421.267	53,28
1931 Janvier..... 9	54.109.387	7.124.398	7.744.961	31.076	19.385.995	2.982.107	77.734.065	23.325.807	53,54

Taux d'escompte } actuel : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.
 } précédent : 2 1/2 %, depuis le 2 mai 1930.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants crédeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1929 Moyenne annuelle.	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.939	344	54,88
1930 Moyenne annuelle.	447.758	51.839	230.768	92.905	5.477	819.628	27.380	388	52,84
1929 Novembre.... 4	463.172	78.066	213.059	115.537	12.010	878.025	20.070	410	51,55
Décembre.... 9	471.092	60.124	219.464	85.699	4.356	829.225	20.709	226	55,41
1930 Janvier..... 6	471.584	72.648	219.271	94.174	—	845.623	23.510	355	54,24
Février..... 10	464.214	52.456	211.528	82.590	11.350	795.381	20.593	346	50,87
Mars..... 10	463.867	56.857	200.911	84.408	9.954	801.411	17.476	201	50,63
Avril..... 7	458.981	51.486	204.394	104.191	11.954	819.893	12.843	410	55,09
Mai..... 5	457.492	53.238	224.308	129.955	—	865.574	13.245	352	52,04
Juin..... 10	457.524	52.386	237.432	91.857	—	816.879	44.757	285	53,08
Juillet..... 7	457.700	49.518	237.805	87.288	—	833.931	19.728	426	53,59
Août..... 4	416.669	54.830	240.771	104.359	15.000	833.134	20.189	255	48,81
Septembre... 8	414.775	48.797	234.401	91.516	10.198	824.353	12.356	152	49,56
Octobre..... 6	418.937	53.062	244.239	83.966	13.333	840.573	16.903	307	48,84
Novembre... 10	451.001	49.630	250.659	85.137	—	837.498	18.713	170	52,60
Décembre.... 8	450.932	48.857	247.895	85.809	—	826.577	27.609	148	52,78
1931 Janvier..... 5	450.116	50.429	246.937	115.492	500	861.191	25.854	420	50,72

Taux d'escompte } actuel : 3 %, depuis le 25 mars 1930.
 } précédent : 3,50 %, depuis le 7 mars 1930.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1929 Moyenne annuelle.	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39,7
1930 Moyenne annuelle:	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
1929 Novembre.... 6	131.262	1.004	67.172	6.754	19.816	93.742	358.404	109.897	30,8
Décembre ... 5	133.726	544	60.429	9.623	18.731	88.783	361.086	104.124	31,8
1930 Janvier 9	149.061	154	69.886	15.082	15.285	100.253	362.922	128.489	36,-
Février 6	150.784	428	49.895	5.603	13.915	69.413	348.690	113.773	54,9
Mars 6	151.602	688	38.632	6.841	15.104	60.577	347.296	107.294	60,5
Avril 10	159.829	952	55.862	6.288	11.063	73.213	359.250	117.079	52,5
Mai 8	163.572	930	56.363	6.555	9.609	72.527	358.491	120.792	54,6
Juin 5	155.989	890	58.381	6.476	12.717	77.574	359.799	116.871	48,8
Juillet 10	155.708	878	54.126	6.266	19.911	80.303	363.804	115.036	45,8
Août 7	152.584	1.011	53.146	7.960	23.614	84.720	372.978	107.208	37,8
Septembre ... 4	154.460	1.062	47.881	6.229	21.559	75.669	362.983	109.964	47,7
Octobre..... 9	157.477	1.206	44.666	4.879	22.530	72.075	359.560	113.561	52,0
Novembre.... 6	160.373	1.169	35.091	4.459	22.487	62.037	356.464	109.426	59,4
Décembre... 4	154.649	982	58.966	4.606	21.791	85.363	359.219	123.930	45,5
1931 Janvier 8	145.916	642	53.081	14.358	22.912	90.351	363.505	115.375	37,3

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 1^{er} mai 1930.
précédent : 3.50 %, depuis le 20 mars 1930.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille effets	Avances sur nantissement	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.250	50,78
1930 Moyenne annuelle	2.446.203	359.813	152.455	1.786.063	104.197	19.319	4.361.383	481.007	57,95
1929 Novembre.... 7	2.229.010	366.665	100.000	2.319.469	50.653	31.690	4.550.369	497.446	51,42
Décembre ... 7	2.244.653	398.784	94.138	2.263.037	57.082	26.840	4.684.044	438.732	51,60
1930 Janvier 7	2.283.832	403.824	107.016	2.369.881	51.224	23.850	4.604.679	584.513	51,79
Février 7	2.325.941	393.837	138.328	1.959.917	54.753	50	4.380.954	451.011	56,29
Mars 7	2.462.149	401.801	138.446	1.918.176	95.573	15.010	4.480.231	530.286	57,16
Avril 7	2.544.427	350.286	126.385	2.027.022	56.326	17.140	4.567.390	519.414	56,91
Mai 7	2.565.417	330.198	138.030	1.853.521	53.645	6.900	4.403.696	601.382	57,85
Juin 6	2.618.781	379.754	131.321	1.792.616	67.113	10.900	4.572.744	448.833	59,71
Juillet 7	2.618.808	422.728	139.690	1.646.270	55.827	—	4.492.023	381.053	62,41
Août 7	2.619.025	317.312	153.634	1.588.595	55.735	—	4.398.293	421.695	60,92
Septembre ... 6	2.618.902	392.108	148.429	1.571.922	57.007	500	4.488.210	368.396	62,02
Octobre..... 7	2.443.003	136.215	146.528	2.038.743	60.123	—	4.501.352	347.359	53,19
Novembre.... 7	2.180.009	219.185	157.726	2.133.706	101.208	45.150	4.372.863	313.658	51,19
Décembre.... 6	2.190.277	536.922	148.259	2.000.162	75.733	66.360	4.439.589	344.410	57,01
1931 Janvier 7	2.215.945	400.419	161.136	2.081.469	66.630	15.500	4.325.786	422.527	55,10

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 9 octobre 1930.
précédent : 4 %, depuis le 21 juin 1930.